

# BAROMÈTRE 2023

## DES SOLUTIONS DURABLES

LES OBJECTIFS DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET L'ÉGALITÉ DE GENRE  
p. 2-6

ÉTATS DES LIEUX  
SUR LES DROITS  
FONDAMENTAUX  
p. 8-11

FINANCER  
L'ÉGALITÉ DE  
GENRE  
p. 12-13

AUTOMISATION  
ÉCONOMIQUE  
DES FEMMES  
p. 14-15

QUELS LIENS  
ENTRE LE GENRE ET  
L'ENVIRONNEMENT ?  
p. 16-17

REPRÉSENTER LA  
LUTTE POUR  
L'ÉGALITÉ DE GENRE  
p. 18-19

## L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LE MONDE

diversité des voies, transformation des perceptions

**A** seulement sept ans de l'échéance des Objectifs de développement durables (ODD) et de l'Agenda 2030, il se profile que ces ambitions ne seront pas atteintes. L'ODD 5, qui porte sur l'égalité de genre et l'autonomisation de toutes les femmes et filles, figure malheureusement au rang des objectifs ayant accumulé le plus de retard.

En 2023, près de la moitié de la population mondiale estime encore que quand les emplois sont rares, les hommes doivent avoir la priorité sur les femmes. Il est impératif de nous interroger sur les causes de cet échec et de repenser notre engagement, d'autant plus que les récentes crises de dimension mondiale et régionale – COVID-19, guerre d'agression contre l'Ukraine, changement climatique, crise énergétique, alimentaire – ont aggravé la situation et menacent d'annihiler certains acquis sur l'égalité de genre.

Dans un tel contexte, les gouvernements pourraient être tentés de recentrer leur attention et leurs financements vers certains ODD dits « plus importants ». L'Agenda 2030 et sa composante climatique ne peuvent pas être morcelés et vus comme des compromis : il est essentiel de recalibrer nos efforts pour que l'ODD 5 soit enfin au cœur des préoccupations politiques et des efforts visant à établir des sociétés plus fortes, durables et inclusives. Ceci est un

impératif sociétal mais aussi un enjeu économique de taille.

En effet, l'égalité de genre n'est pas limitée à l'ODD 5, mais est profondément intégrée aux 17 Objectifs de l'Agenda 2030. L'OCDE a calculé que près de la moitié des 247 indicateurs des ODD ont un lien direct avec l'égalité de genre. La diversité des thèmes abordés par le Baromètre des Solutions Durables 2023 sur l'égalité de genre reflète cette centralité. Que l'on parle de climat, de pauvreté, d'éducation, de santé, de travail, de justice, d'institutions ou encore de paix, l'égalité de genre est et doit toujours être au cœur de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques.

Néanmoins les progrès sont lents et parfois décevants. Plutôt que de se pencher uniquement sur les symptômes des inégalités, tels que la brèche salariale, le manque de parité en politique, la faible nombre de femmes dans les professions d'ingénieur-e-s, nous devons nous interroger sur la face cachée des discriminations : il s'agit des « institutions sociales discriminatoires », c'est-à-dire des lois formelles et informelles ainsi que des pratiques et normes sociales qui dictent « ce qui est acceptable » pour les femmes et les hommes. Les inégalités « visibles » que nous constatons au quotidien prennent racine dans cette partie immergée de l'iceberg des inégalités.

Les données de la cinquième édition de l'indice « Institutions sociales et égalité des genres »<sup>1</sup> du Centre de Développement de l'OCDE (aussi appelé le SIGI), publiées en 2023, mettent en lumière ces obstacles structurels et permettent de recalibrer les efforts des parties prenantes. Par exemple, au niveau mondial, les femmes consacrent deux fois et demie plus de temps que les hommes au travail domestique non rémunéré. L'endogénéisation des normes sociales discriminantes ne se limite bien sûr pas aux hommes : un tiers des femmes elles-mêmes considèrent qu'un mari a le droit de battre sa femme dans certains cas – par exemple lorsqu'elle brûle le repas ou sort de la maison sans l'avertir.

Ces chiffres troublants doivent nous alerter et servir d'aiguillon pour prendre le problème de l'inégalité de genre à bras le corps, dans son entièreté. L'iceberg des discriminations doit être appréhendé de manière holistique, afin de remettre le monde sur les rails de l'égalité de genre et du développement inclusif d'ici 2030.

1. <https://data.oecd.org/fr/inequality/l-indice-institutions-sociales-et-egalite-des-genres.htm>

**Bathylle MISSIKA**

*Cheffe de la division des réseaux, des partenariats et de l'égalité des genres  
Centre de développement de l'OCDE*

UN BAROMÈTRE DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



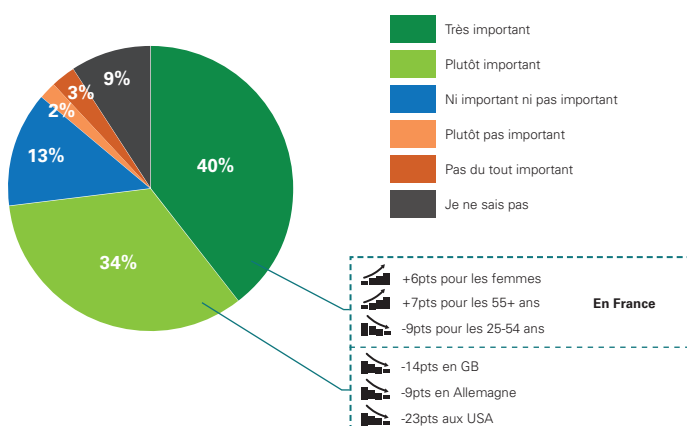
# UN CONSENSUS CITOYEN EN FAVEUR D'UNE

**D**epuis que Focus 2030 mesure le soutien du public à l'égalité femmes-hommes en France dans le cadre du projet de recherche *Development Engagement Lab*<sup>1</sup>, la lutte contre les inégalités de genre est reconnue comme une cause soutenue par les citoyennes et les citoyens de toutes les générations, quelles que soient leurs orientations politiques ou leurs niveaux d'éducation. En interrogeant 17 pays répartis sur les cinq continents à l'occasion du Forum Génération Égalité en 2021 avec l'ONG Women Deliver, Focus 2030 a également observé à quel point l'égalité entre les sexes est aujourd'hui largement perçue comme une cause légitime générant davantage de consensus que de débats.

## Un soutien quasi-unanime à l'égalité femmes-hommes ici et là-bas

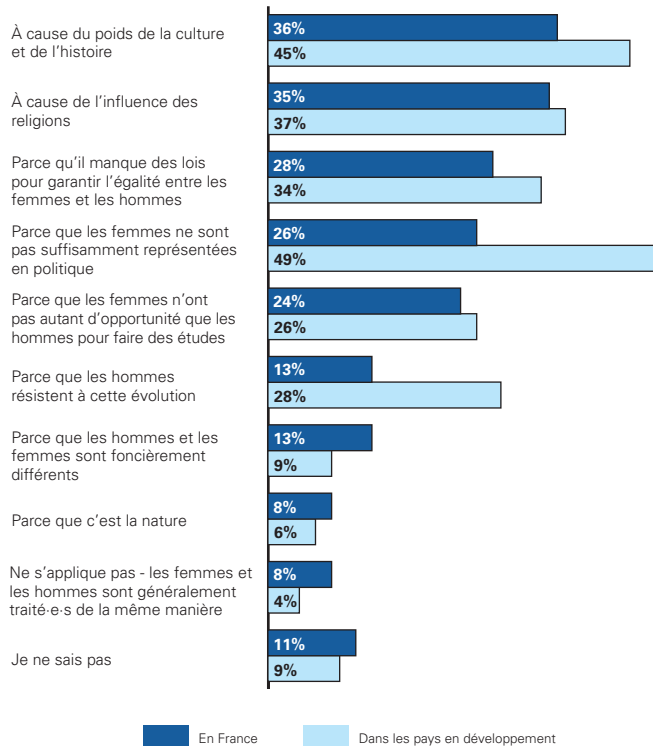
Plus récemment, un sondage comparatif<sup>2</sup> mené en mars 2023, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, permet d'observer que 75% des Français·e-s considèrent que lutter contre les inégalités femmes-hommes est un impératif moral, 15 points de plus que dans les trois autres pays interrogés, une distinction notable. Ainsi, tout se passe comme si le mouvement féministe était parvenu, non sans mal, à sensibiliser le plus grand nombre à cette cause. La population française s'avère également particulièrement plus attachée que les autres à la défense du droit à l'avortement en France (82%) mais aussi dans le reste du monde (74%). Également, la majorité (61%) déclare qu'il est important que le gouvernement français soutienne les femmes et les filles en Iran.

Graphique 1 : Dans quelle mesure est-il important pour vous personnellement que la politique étrangère du gouvernement français et l'aide internationale de la France servent à protéger l'accès des femmes à l'avortement dans les pays en développement ?\*



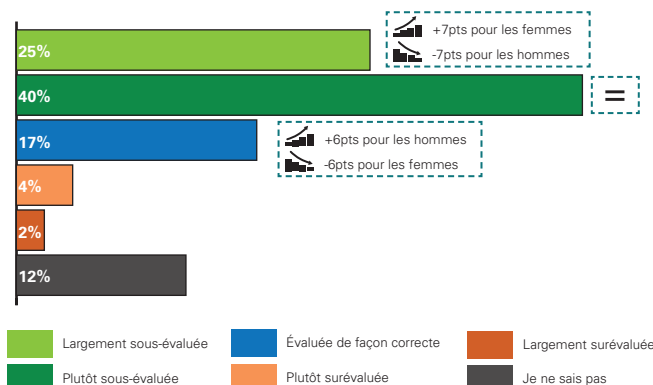
Interrogé·e·s sur l'évolution des inégalités de genre, 44% des Français·e-s estiment que l'égalité femmes-hommes a progressé en France ces dix dernières années, tandis qu'iels ne sont que 25% à considérer que l'égalité a progressé dans les pays en développement (PED) durant la même période. Parmi une liste de raisons susceptibles d'expliquer la persistance des inégalités de genre, respectivement en France et dans les PED, les Français·e-s ont considéré que « l'influence des religions », « le poids de la culture et de l'histoire » et « le manque de lois garantissant l'égalité » en étaient les trois causes principales. La « faible représentation des femmes en politique » ne se classe qu'en quatrième position parmi les raisons invoquées.

Graphique 2 : Parmi la liste suivante, y a-t-il des raisons, selon vous, susceptibles d'expliquer, le cas échéant, pourquoi les femmes ne sont pas traitées de la même manière que les hommes ?\*



Bien que des progrès aient été constatés, 70% des femmes interrogées dans les quatre pays couverts par l'étude estiment que la fréquence des discriminations et des violences subies par les femmes est en réalité sous-estimée. Cela correspond à 16 points de plus que les réponses observées chez les hommes.

Graphique 3 : En réfléchissant aux discriminations et aux violences auxquelles les femmes font face, selon vous, la fréquence de ces situations est-elle sous-évaluée ou surévaluée ?\*

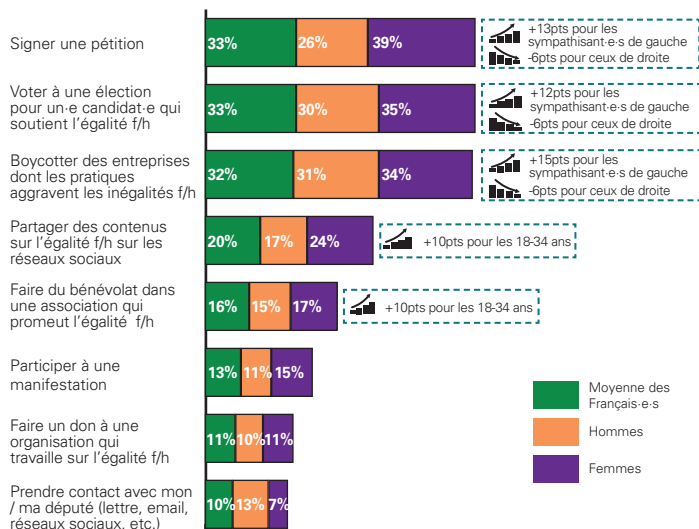


Parmi une liste d'actions que les citoyen·ne·s seraient prêt·e·s à mener afin d'inciter le gouvernement à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, les trois activités les plus souvent sélectionnées de manière quasiment similaire dans chacun des pays sont respectivement « signer une pétition », « voter à une élection pour un·e candidat·e qui soutient l'égalité entre les femmes et les hommes » et « boycotter des entreprises dont les pratiques ou les investissements aggravent les inégalités entre les

# POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE ?

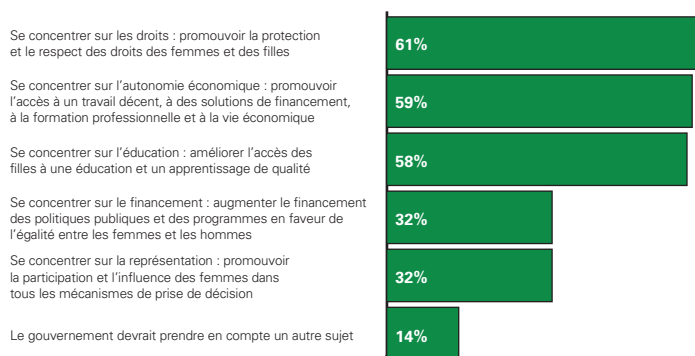
femmes et les hommes ». En France, un tiers du public serait prêt à s'engager en faveur de la cause à travers l'une de ces actions, soit un fort potentiel de mobilisation qui ne demande qu'à être activé.

Graphique 4 : En pensant à l'aide internationale en faveur des pays en développement, laquelle des actions suivantes seriez-vous prêt-e à faire pour inciter le gouvernement français à lutter contre les inégalités femmes/hommes dans les PED ? - Selon le genre\*



entend intégrer les enjeux d'égalité femmes-hommes génère un surcroît d'intérêt relatif en France. À l'inverse, dans les trois autres pays interrogés, ceci est mesuré lorsque le mot « inclusive » est utilisé dans l'expression « politique inclusive d'aide au développement ». Parmi une liste de plusieurs priorités que le gouvernement devrait prendre en compte dans le cadre d'une « diplomatie féministe », les personnes interrogées en France, tout comme en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis ont d'abord sélectionné une approche par les droits, puis par l'autonomisation économique des femmes (travail décent, formation professionnelle, etc.) et enfin par l'éducation des filles.

Graphique 5 : En réfléchissant aux PED, veuillez classer par ordre de priorité ce que le gouvernement français devrait prendre en compte, selon vous, dans le cadre de sa diplomatie féministe.\*



## Le féminisme : un concept fédérateur

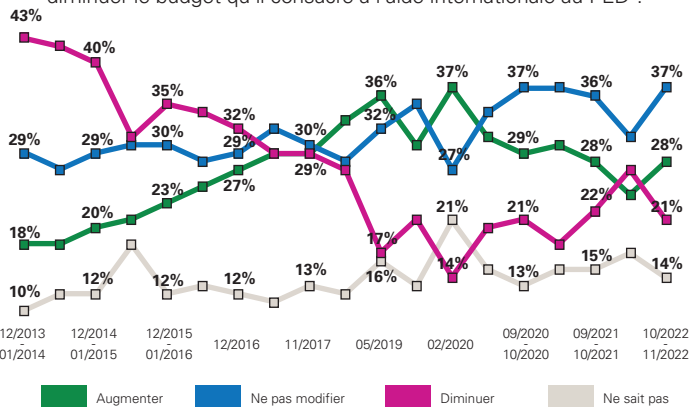
D'un point de vue sémantique, le « féminisme » autant que les « féministes » sont deux mots associés de façon similaire à l'idée d'équité, de justice et de solidarité par les personnes interrogées en France. Par ailleurs, en testant plusieurs manières de nommer une politique de développement, on remarque que le fait de préciser que « cette politique »

Quand seuls 4% des personnes interrogées en France s'opposeraient à une « politique de développement féministe », soit un pourcentage négligeable révélant un consensus culturel et national, le message est clair : l'adoption d'une politique étrangère féministe ambitieuse ne génère aucun risque politique et serait soutenue par le plus grand nombre.

## Une aspiration citoyenne à plus de solidarité internationale

En mesurant la connaissance de la population Française sur les enjeux et les politiques de développement, on remarque qu'elle maîtrise en priorité les questions relatives à la pauvreté, puis les questions de santé et les sujets relatifs à l'économie. En revanche, elle sait très peu choses à propos du continent africain. Parallèlement, on observe depuis 2013 une dynamique à la hausse de soutien à une augmentation (ou un maintien) du budget de l'État consacré à l'aide publique au développement (+18 pts en dix ans). De la même manière, 50% des Français-e-s se disent préoccupé-e-s par la pauvreté dans les PED, et 46% considèrent que le gouvernement devrait faire davantage d'efforts pour réduire la pauvreté, les inégalités, la faim, l'accès inégal à la santé et à l'éducation dans le monde, ainsi que l'impact du changement climatique d'ici à 2030, soit un soutien express aux Objectifs de développement durable.

Graphique 6 : Sur les 2 500 milliards d'euros de PIB total, le gouvernement français consacre actuellement 0,52% (soit 13 milliards d'euros) à l'aide internationale pour les PED. Pensez-vous qu'il devrait augmenter ou diminuer le budget qu'il consacre à l'aide internationale au PED ?\*



1. <https://focus2030.org/Le-projet-DEL-Development-Engagement-Lab>

2. <https://focus2030.org/Opinions-et-connaissances-sur-l-equalite-femmes-hommes-dans-le-monde-en-France>

\* Hudson, J., Hudson, D., Morini, P., Oh, S., Torres, F. (2023). Understanding attitudes towards feminist foreign policy & gender inequality. London: Development Engagement Lab ».

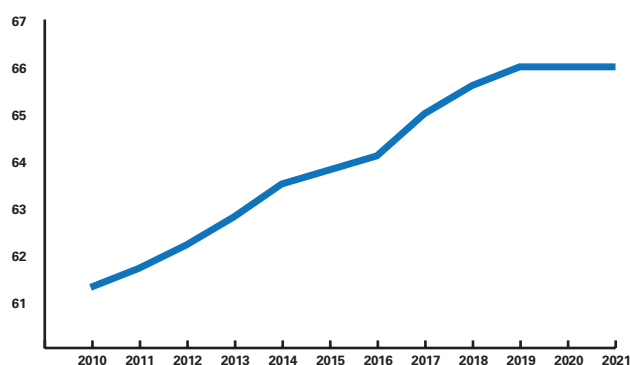
**Arnaud GAILLARD**  
Sociologue associé  
Focus 2030

## LES ODD DANS LE MONDE : OÙ EN SOMMES-

L'année 2023 est une année charnière pour le développement durable dans le monde. En 2015, les chef-fe-s d'État de tous les pays membres de l'ONU se sont mis d'accord sur des objectifs communs pour la prospérité économique, la protection environnementale et l'inclusion sociale. En 2023, nous sommes à mi-chemin. Il nous reste sept ans pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et il est donc pertinent de s'interroger sur les avancées faites, les défis majeurs qui restent et les solutions qui existent pour accélérer le progrès. Le Rapport sur le Développement Durable, une publication annuelle qui rend compte des avancées des pays envers les ODD depuis 2016, vise justement à répondre à ces questions.

### Depuis deux ans, le monde ne progresse plus vers les ODD

Graphique 1 : Moyenne mondiale - Score sur l'Indice ODD, 2015 - 2021



Le score moyen mondial sur l'indice ODD est de 66, ce qui veut dire que le monde est aux deux-tiers du chemin nécessaire pour une performance optimale sur les ODD. Le graphique ci-dessus montre que, en moyenne, le monde a fait des progrès constants mais limités sur les ODD entre 2015 et 2019. Le score moyen mondial sur l'indice ODD a avancé à un rythme de 0,5 point par an sur cette période. Bien qu'insuffisant pour atteindre les ODD d'ici à 2030, ce taux de progression témoigne d'une orientation positive des efforts mondiaux pour le développement durable jusqu'en 2019. Si le taux moyen de progression dissimule des disparités entre les pays et entre les ODD (certains ayant connu des progrès plus importants que d'autres), depuis l'irruption de la pandémie de COVID-19 en 2020, le score moyen mondial sur les ODD a complètement stagné. Des revers en termes d'espérance de vie, de taux de pauvreté et de chômage – surtout dans les pays en développement – ont gelé pendant les deux dernières années tout progrès vers la réalisation de l'Agenda 2030.

Graphique 2 : Les 10 plus hautes et plus basses positions dans le classement sur l'Indice ODD 2022

| Rang | Pays      | Score | Rang | Pays                | Score |
|------|-----------|-------|------|---------------------|-------|
| 1    | Finlande  | 86,5  | 154  | Angola              | 50,9  |
| 2    | Danemark  | 85,6  | 155  | Djibouti            | 50,3  |
| 3    | Suède     | 85,2  | 156  | Madagascar          | 50,1  |
| 4    | Norvège   | 82,3  | 157  | Congo, RDC          | 50,0  |
| 5    | Autriche  | 82,3  | 158  | Liberia             | 49,9  |
| 6    | Allemagne | 82,2  | 159  | Soudan              | 49,6  |
| 7    | France    | 81,2  | 160  | Somalie             | 45,6  |
| 8    | Suisse    | 80,8  | 161  | Chad                | 41,3  |
| 9    | Irlande   | 80,7  | 162  | Rép. centrafricaine | 39,3  |
| 10   | Estonie   | 80,6  | 163  | Soudan du sud       | 39,0  |

Source : Sachs et al 2022. Sustainable Development Report 2022.

Le graphique 2 montre que les pays européens et surtout les pays nordiques ont les meilleures performances en termes de réalisation des ODD. Le classement favorable de ces pays est dû à leurs bons résultats sur les indicateurs socio-économiques, à leur niveau d'inégalités relativement bas, et au bon avancement vers la décarbonation de leurs systèmes énergétiques domestiques. Inversement, les pays qui se trouvent en bas du classement sont souvent des pays à faibles revenus, qui manquent des ressources fiscales nécessaires pour investir dans des secteurs clés comme l'éducation et la santé et surtout, des États qui ont récemment connu ou qui connaissent encore aujourd'hui des conflits. La stabilité et la paix sont des prérequis absolus pour qu'un pays puisse avancer vers le développement durable.

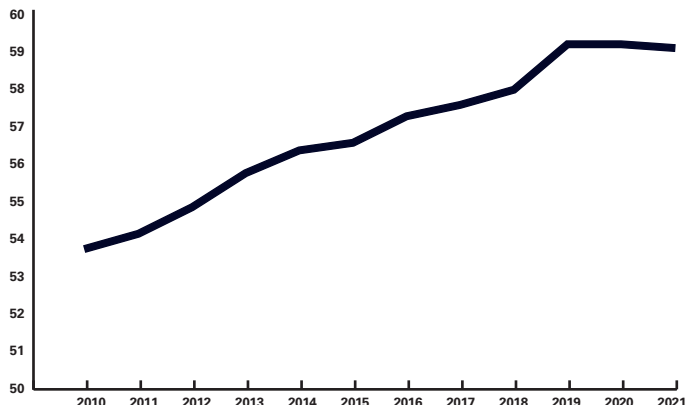
### Les progrès pour l'égalité des genres paralysés par la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a marqué un coup d'arrêt sur les progrès globaux en termes d'égalité de genre (Graphique 3). Des progrès ont eu lieu à l'échelle mondiale sur la représentation des femmes en politique (en 2021, 43.5% des sièges dans les parlements nationaux étaient tenus par des femmes contre seulement 38% en 2015) et sur l'accès à l'éducation pour les filles (le nombre moyen d'années d'éducation pour les filles représentait 72% de celui des garçons en 2021 alors qu'il n'était que de 68.8% en 2015). Cependant, d'importants efforts restent à mener pour atteindre l'ODD 5 dont le score moyen ne progresse plus depuis la pandémie. Depuis 2019, on observe notamment un important recul de l'insertion économique des femmes – le ratio femme-homme de la participation au marché du travail ayant reculé de 55% en 2015 à 53% en 2021.



# NOUS À MI-PARCOURS DE L'AGENDA 2030 ?

Graphique 3 : Score pour l'ODD 5 (Égalité des genres), moyenne mondiale, 2010-2021



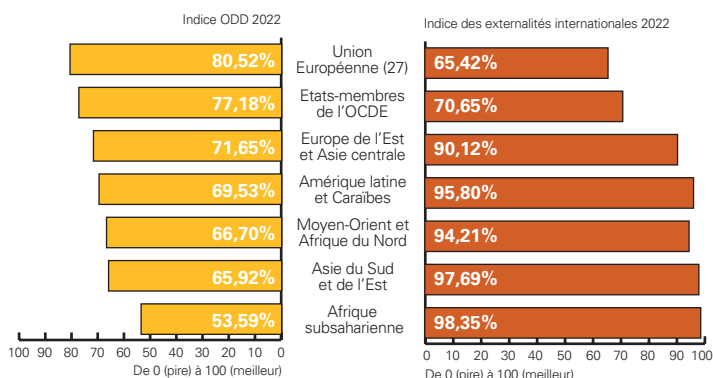
Source : Élaboration des auteur·ice·s, basée sur Sachs et al. (2022).

## Des défis ODD différents selon les pays

Les pays à revenu élevé font face à des défis considérables sur les objectifs liés aux inégalités et à la lutte contre le changement climatique. En plus de générer d'importantes externalités négatives au niveau social et environnemental en-dehors de leurs frontières (Graphique 4), les pays riches ne progressent pas suffisamment vite sur l'égalité de genre pour atteindre l'objectif d'ici 2030 – l'un des défis principaux étant l'amélioration de la représentation des femmes au sein des parlements nationaux.

Tandis que les pays les plus pauvres réussissent mieux que les pays riches sur les objectifs liés à la protection de la planète, ils souffrent encore d'importants retards sur les ODD socio-économiques, y compris l'ODD 5. Alors que des progrès significatifs sont apparus depuis 2015 dans l'insertion des femmes sur le marché du travail, des obstacles majeurs persistent pour l'accès aux méthodes modernes de planning familial et l'éducation des filles.

Graphique 4 : Score sur l'Indice ODD 2022 vs score sur l'indice des externalités internationales 2022



Source : Sachs et al 2022. Sustainable Development Report 2022.

## Quelles solutions pour relancer les progrès vers les ODD ?

Les pays à revenus élevés devront réduire leur impact sur l'environnement en investissant dans les énergies vertes renouvelables et en réduisant leur dépendance aux combustibles fossiles. Ces mêmes pays devront systématiquement collecter des données sur les différentes formes de dégradation environnementale et adopter des cibles quantitatives nationales pour rendre compte de leurs actions. Pour réduire leurs externalités internationales négatives, ils peuvent mettre en place des politiques publiques, par exemple relatives au devoir de vigilance, ou bien instaurer des mesures liées aux rapports et aux données que doivent fournir les entreprises sur leurs fournisseurs et chaînes d'approvisionnement. Ils peuvent aussi se servir des nouvelles formes de partenariat avec les pays du Sud en leur fournissant des financements de grande ampleur et des connaissances scientifiques pour soutenir leurs mesures de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. Enfin, du côté de la demande, les changements des formes de consommation des populations peuvent également réduire les impacts environnementaux néfastes à l'étranger.

Pour les pays à faibles revenus, la priorité est d'élargir leur capacité fiscale pour faciliter le financement des ODD. Or, actuellement le marché ne permet pas des niveaux de financement suffisants pour atteindre les ODD – les pays à faibles revenus empruntent à des taux d'intérêt extrêmement élevés tout en étant les plus vulnérables et les moins à même de pouvoir rembourser des intérêts importants. Il existe plusieurs moyens pour la communauté internationale de faciliter le financement dont ces pays ont besoin : 1) permettre plus d'emprunts au sein des institutions financières multilatérales, 2) permettre plus d'emprunts sur les marchés de capitaux privés internationaux, 3) investir plus d'aide publique au développement et 4) restructurer les dettes pour les pays lourdement endettés.

### Références :

Sachs, J., Lafortune, G., Kroll, C., Fuller, G. and Woelm, F. (2022). "Sustainable Development Report 2022. From Crisis to Sustainable Development: the SDGs as a Roadmap to 2030 and Beyond", Cambridge University Press, doi.org/10.1017/9781009210058, available at: <https://dashboards.sdgindex.org/>

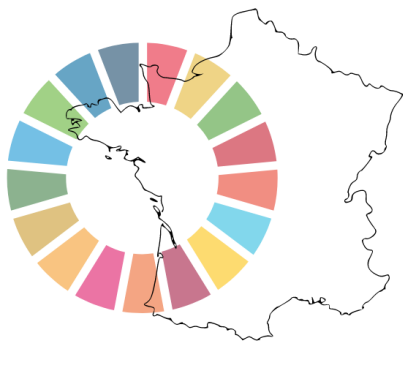
« Hudson, J., Hudson, D., Morini, P., Oh, S., Torres, F. (2023). Understanding attitudes towards feminist foreign »

**Leslie BERMONT-DIAZ**  
Economist

**Grayson FULLER**  
Senior Analyst

Sustainable Development Solutions Network (SDSN)

# LA REVUE NATIONALE VOLONTAIRE FRANÇAISE 2023 : POINT D'ÉTAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD



Le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) est la principale plateforme des Nations Unies pour le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les États membres des Nations Unies, appelé Agenda 2030.

Le FPHN se réunit chaque année sous l'égide du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies. Il offre un temps fort de leadership politique en faveur du développement durable. En 2023, 47 pays présenteront une Revue nationale volontaire (RNV). Le Forum permet de passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD), mais aussi de partager entre États, d'émettre conseils et recommandations dans le but d'intégrer les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.

Le travail d'élaboration de la RNV française poursuit son cours. La première phase de collecte des contributions auprès des parties prenantes (Hauts fonctionnaires au développement durable pour les ministères et acteur·ice·s de la société civile) s'est achevée en février 2023.

Le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) a reçu 26 contributions de la communauté Agenda 2030 avec des réponses aux gabarits très riches, en lien avec les raisons d'être de chacun·e, allant de la promotion et vulgarisation des ODD aux enjeux sur l'eau et sur le budget alloué aux ODD. Ont pu notamment être appréciés les outils, leviers et plateformes développés et/ou mis en avant par les acteur·ice·s de la communauté.

Il a été proposé de rendre visible la transversalité entre ODD en s'appuyant sur la Feuille de route élaborée en 2019. La première partie est articulée autour des six enjeux :

1) Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous. Faire de la lutte contre les discriminations, notamment, femmes-hommes, une priorité des sphères publiques et privées. L'engagement de l'État dans le secteur professionnel notamment se poursuit avec succès. Les indicateurs sur l'égalité entre les genres montrent que la France est en progrès sur la parité femmes-hommes et arrive à la 15<sup>e</sup> place sur 156 du classement du Forum économique mondial 2022 ;

2) Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité ;

3) S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable ;

4) Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables ;

5) Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de

l'expérimentation et de l'innovation territoriale ;

6) Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

La seconde partie correspond à une approche ODD par ODD, plus traditionnelle et similaire aux autres RNV, sur la base des 98 indicateurs choisis par la France pour suivre la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le document final vise à rendre compte des progrès réalisés sur chacun des ODD et également des améliorations attendues.

La dernière étape de partage avec l'ensemble des acteur·rice·s de la société civile se déroule actuellement. Depuis janvier, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a mobilisé le Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSDI) qui réunit chaque mois un groupe de travail dédié au volet international de la Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 et qui a rendu ses conclusions fin avril 2023.

Une réunion de présentation du document de RNV présidée par le Commissaire général au développement durable s'est tenue le 18 avril 2023. L'Institut Open Diplomacy, dont la mission principale est d'aider les citoyen·ne·s à comprendre et participer à la vie internationale, a organisé une « conférence contributive » à la RNV avec l'ensemble des parties prenantes le 22 mai. À l'issue de celle-ci, l'Institut rédigera un rapport intitulé « Vers la France de 2030 ». Pour mener à bien ces travaux, il s'appuiera sur un Comité français pour l'Agenda 2030 qui réunit des personnalités qualifiées.

Le rapport final pourrait être remis au Ministre avant le FPHN et signerait comme la contribution de la société civile française au FPHN, indépendamment du document officiel de la RNV française qui sera présenté entre le 14 et 19 juillet à New-York.

**Cédric CHESNEL**

Chargé de mission

Commissariat Général au Développement Durable



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Liberté  
Égalité



FORUM MONDIAL | 15<sup>E</sup> ÉDITION

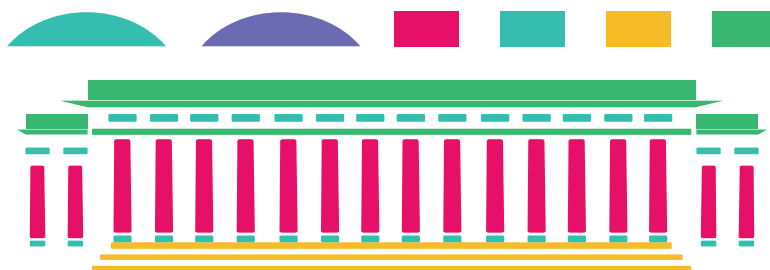
# ZÉRO EXCLUSION CARBONE, PAUVRETÉ

conjuguer  
justice sociale  
et transition  
écologique



Espace de partage exclusif pour la **construction d'un monde équitable, solidaire et durable**, le Forum rassemble depuis 15 ans des professionnel·le·s de tous bords pour échanger sur les solutions innovantes de lutte contre la pauvreté, la précarité, et le dérèglement climatique dans le monde entier.

En 2023, à mi-chemin de l'Agenda 2030, le Forum Mondial 3Zéro maintient son cap : fournir à tou·te·s, citoyen·ne·s comme organisations, les moyens et les outils pour penser différemment et agir pour **conjuguer justice sociale et transition écologique** !



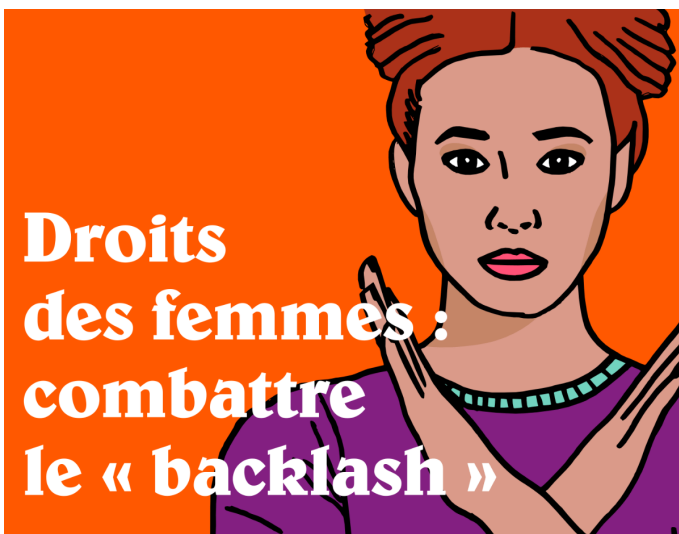
**Le 5 septembre 2023, retrouvez-nous au Palais Brongniart**, et échanger avec vos pairs, créer de nouveaux liens et assister à des conférences de haut niveau.

**Retrouvez le programme de la journée ici !**

# PAS DE DÉMOCRATIES SANS POLITIQUES FÉMINISTES !

**E**ffacement des Afghanes de la sphère publique, mobilisation des Iraniennes contre le port du voile obligatoire durement réprimée par le régime, révocation de l'arrêt *Roe vs Wade* aux États-Unis qui avait légalisé l'avortement au niveau fédéral en 1973, multiplication des attaques contre le droit à l'avortement et l'éducation complète à la sexualité en Pologne et en Hongrie : la situation internationale est préoccupante pour les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+. À l'occasion de la dernière session de la Commission sur le statut des femmes aux Nations Unies en mars dernier, Antonio Guterres a déclaré qu'il faudrait 300 ans pour atteindre l'égalité de genre.

Ces dynamiques de recul que nous observons partout dans le monde prennent le nom de « *backlash* ». Terme utilisé historiquement par la journaliste américaine Susan Faludi dans son livre éponyme, « *Backlash. La guerre froide contre les femmes* » publié en 1991, il signifie littéralement « retour de bâton ». Dans cet ouvrage, elle met en avant la stratégie des conservateurs américains dans les années 80 et 90, à la suite de la présidence de Ronald Reagan, pour attaquer les droits des femmes à tous les niveaux : politique, institutionnel, économique, culturel et médiatique.



C'est précisément cette offensive conservatrice que nous décryptons au sein du rapport « *Droits des femmes : combattre le backlash* »<sup>1</sup> à travers l'étude de cas de douze pays. Les mouvements anti-droits sont des acteurs hétéroclites : des États, des acteurs économiques, des organisations religieuses et de la société civile. Ils se retrouvent sur une vision sexiste et hétéronormée de la famille et de la sexualité. Certains États s'allient à travers des déclarations, comme celle du Consensus de Genève qui regroupe une trentaine d'États, traditionnellement opposés, contre le droit à l'avortement – les États-Unis sous Donald Trump, le Brésil, la Russie, l'Égypte, l'Indonésie, la Hongrie, le Pakistan, ou encore l'Arabie saoudite. C'est à partir de cette conception traditionaliste de la société qu'ils travaillent de concert à la mise en œuvre d'un agenda réactionnaire dont l'objectif central est le contrôle du corps des femmes et des sexualités. Jouant sur leur opacité, ils bénéficient de financements importants qui s'estiment à plusieurs milliards d'euros.

À travers ces différents relais, ils cherchent à faire reculer les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+. Certains gouvernements conservateurs changent la loi ou mettent en œuvre des dispositifs législatifs pour réduire ou bafouer les droits acquis. L'on observe ainsi une quasi interdiction du droit à l'avortement en Pologne et au Brésil. Bien que légal en Turquie, Hongrie, Italie et Tunisie, les conditions d'accès à ce service sont extrêmement compliquées, à cause des orientations politiques réactionnaires des gouvernements, des centres de désinformation qui se multiplient et des médecins qui refusent de le pratiquer. Les mouvements anti-droits ont une véritable volonté de réduire la sexualité à l'image de la famille hétéronormée et dans une simple nécessité de procréer. En 2013, Vladimir Poutine a mis en place en Russie une loi visant à interdire la « propagande homosexuelle » auprès des jeunes. Une loi similaire a été adoptée en Hongrie en 2021, et une autre votée en première lecture par le Parlement polonais. Ces lois, sous couvert de « protéger les valeurs traditionnelles » chrétiennes, empêchent les plus jeunes de recevoir une éducation complète à la sexualité.

Ils investissent également les instances multilatérales en formant des coalitions pour peser dans les décisions internationales, notamment la Commission sur le statut des femmes ou encore l'Organisation mondiale de la santé. Ils font campagne contre la Convention d'Istanbul, instrument européen de lutte contre les violences faites aux femmes, qui participerait selon eux à une propagande de « l'idéologie de genre ». Six États membres de l'UE (Bulgarie, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Lettonie et Lituanie) refusent de la ratifier. Dernièrement, la Turquie, premier pays à l'avoir signée sur son propre sol, et la Pologne ont annoncé leur volonté de s'en retirer. Ils utilisent aussi des outils démocratiques par le biais des partis politiques ou en ayant recours aux pétitions en ligne. Enfin, ils s'organisent sur les réseaux sociaux en diffusant de la désinformation et en cyberharcelant les femmes, en particulier les militantes féministes.

Dans un contexte où les crises se multiplient – humanitaires, écologiques, économiques et sociales –, nous appelons à mettre en place trois leviers d'action : accroître le financement des associations et mouvements féministes, défendre et protéger les activistes et réseaux féministes, et faire des luttes féministes un sujet de diplomatie prioritaire. La France, qui revendique depuis plusieurs années une diplomatie féministe, doit traduire cette dernière en actes. Défendre les droits humains en France, en Europe et dans le monde, c'est défendre la démocratie.

1. [https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2023/02/Rapport\\_Backlash.pdf](https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2023/02/Rapport_Backlash.pdf)

**Amandine CLAUD**  
Directrice de l'Observatoire Égalité femmes-hommes  
Fondation Jean Jaurès

**Lucie DANIEL**  
Experte plaidoyer  
Equipop

**Clara DEREUDRE**  
Chargée de soutien et d'animation partenariale  
Equipop



# RENVERSER LA TENDANCE : DES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE À LA CRISE DES APPRENTISSAGES CHEZ LES FILLES ET LES GARÇONS

**S**elon un rapport<sup>1</sup> de l'UNICEF publié en 2020, près d'une adolescente sur trois issues des ménages les plus pauvres du monde n'est jamais allée à l'école. La pauvreté, la discrimination basée sur le genre, le handicap, l'origine ethnique ou la langue d'enseignement, l'éloignement physique des écoles et la médiocrité des infrastructures sont autant d'obstacles qui continuent d'empêcher les enfants les plus pauvres d'accéder à une éducation de qualité. L'exclusion à chaque étape de l'éducation perpétue la pauvreté et constitue l'un des principaux moteurs de la crise des apprentissages.



Dans ce contexte déjà fragile, la pandémie de COVID-19 a provoqué des interruptions sans précédent dans la scolarité des enfants, et les données montrent des pertes d'apprentissage importantes dans le monde entier. Ces effets se sont produits dans

un contexte de pauvreté d'apprentissage déjà élevé. La pauvreté des apprentissages correspond au pourcentage d'enfants ne sachant ni lire ni comprendre un texte simple à dix ans.

Selon les estimations de l'UNICEF, avant la pandémie, près des deux tiers des enfants de 10 ans dans le monde sont incapables de lire et de comprendre une histoire simple – même s'ils sont à l'école. Cette pauvreté des apprentissages peut être causée par différents facteurs : des programmes scolaires inadéquats, des salles de classe surpeuplées, un mauvais soutien aux enseignant-e-s et plus encore. Les pertes d'apprentissage sont les plus graves pour les plus vulnérables. Des études suggèrent que les filles subissent souvent des pertes d'apprentissage plus importantes que les garçons. Les filles sont particulièrement vulnérables à cette situation pour plusieurs raisons : elles font face à des pressions supplémentaires liées au travail domestique, réduisant leur temps d'apprentissage. De plus, la fermeture des écoles a entraîné une hausse des mariages d'enfants et des grossesses précoces, entravant leur accès à l'éducation.

Malgré les progrès significatifs réalisés en matière d'éducation pour les filles au cours des dernières décennies, il reste encore beaucoup à faire pour garantir leur réussite scolaire et leur accès à des opportunités d'apprentissage équitables. Cette crise des apprentissages a des conséquences néfastes sur les perspectives d'avenir des filles et sur leur contribution au développement économique et social de leur pays. Les écoles ont peu à peu rouvert leurs portes, mais un retour à l'enseignement pré-pandémique ne suffira pas à compenser les pertes. Les élèves ont du mal à suivre leurs cours et risquent de se désengager, ce qui pourrait entraîner un décrochage scolaire.

Pourtant, investir dans l'éducation, notamment chez les filles, transforme les communautés, les pays et le monde entier. Les filles éduquées se marient moins jeunes, sont en meilleure santé et plus productives, elles ont des revenus plus élevés, participent aux décisions et bâtissent un meilleur avenir pour elles-mêmes et leur famille. Mais l'éducation des filles ne se limite pas à l'accès à

l'école, il faut aussi garantir la qualité de leur apprentissage, leur sécurité en classe et les soutenir dans leurs choix de matières et de carrières, y compris celles où elles sont sous-représentées.

En réponse à cela, l'UNICEF propose une approche holistique pour répondre à la crise des apprentissages chez les enfants, en s'attaquant aux obstacles multiples et en travaillant pour garantir leur accès équitable à une éducation de qualité. L'objectif est de réduire de moitié, d'ici à 2030, la proportion mondiale d'enfants de dix ans en incapacité de lire et de comprendre un texte simple. Avec ses partenaires, l'UNICEF a développé le cadre RAPID<sup>2</sup> pour la relance et l'accélération de l'apprentissage basé sur 5 piliers :

- Ramener et garder tous les enfants à l'école ;
- Apprécier le niveau d'apprentissage à l'aide d'évaluations régulières ;
- Privilégier l'enseignement des notions de base et des compétences fondamentales ;
- Intensifier l'efficacité de l'enseignement y compris par les cours de rattrapage ;
- Développer la santé psychosociale et le bien-être des enfants.

Des résultats probants ont déjà été obtenus par l'UNICEF grâce à la mise en place de ce cadre RAPID, notamment dans la région de l'Afrique de l'Est. L'UNICEF Kenya a appuyé la localisation et la réinscription de 3 383 enfants dont 1 624 filles qui ne sont pas retourné-e-s à l'école après la réouverture, y compris les enfants en situation de handicap. L'UNICEF Rwanda a pu former 200 enseignant-e-s pour qu'ils évaluent mieux les niveaux d'apprentissage des élèves. L'UNICEF Ouganda a soutenu la mise en œuvre du programme du ministère de l'Éducation en formant des maîtres formateurs et 3 182 enseignants du primaire et du secondaire provenant de 2 217 écoles primaires et de 1 102 écoles secondaires. Les enseignant-e-s formé-e-s enseignent maintenant à 580 937 élèves dont 281 814 filles pour les aider à rétablir les acquis après une période de perte d'apprentissage et à développer leurs compétences dans les fondamentaux (lecture, écriture et calcul). Enfin, l'UNICEF Angola a apporté son soutien à 5 000 enfants, parents et personnels soignants de première ligne en leur fournissant des services de santé maternelle et infantile, y compris 300 kits psychosociaux pour les salles de classe. Des clubs de soutien psychosocial, incluant les enfants scolarisés et non scolarisés, pour permettre l'interaction entre pairs et créer des espaces sûrs pour l'écoute et l'expression émotionnelle y ont également été mis en place.

Dans 190 pays et territoires du monde, l'UNICEF s'efforce d'offrir des possibilités d'apprentissage de qualité qui préparent les enfants et les adolescent-e-s à acquérir les connaissances et les compétences dont ils et elles ont besoin pour s'épanouir.

1. Addressing the learning crisis : <https://www.unicef.org/reports/addressing-learning-crisis-2020>

2. RAPID Framework <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/197022e739dbda353412b3d588f6362-020002022/related/French-Exec-Summary-Guide-for-Learning-Recovery-and-Acceleration-July-7.pdf>

**Maevasoa ANDRIANAIVOHERY**

Chargée des programmes internationaux  
UNICEF France

# QUAND LES CRISES HUMANITAIRES AGGRAVENT LES INÉGALITÉS DE GENRE

Inondations au Pakistan, sécheresse dans la Corne de l'Afrique, tremblement de terre en Turquie et en Syrie... De nombreuses crises humanitaires se sont déclenchées ou aggravées cette dernière année. Mais si les catastrophes naturelles sont neutres sur le plan de l'égalité de genre, leurs conséquences ne le sont pas. Même constat pour les impacts des conflits et des guerres, une autre cause structurante de crises humanitaires.

Les crises agissent comme des accélérateurs d'inégalités – en fonction de l'âge, l'origine, la classe sociale, le handicap... mais aussi du genre. Les viols et violences sexuelles comme arme de guerre ont connu un coup de projecteur en 2018, quand la survivante et militante yézidie Nadia Murad et le médecin congolais Denis Mukwege ont reçu le prix Nobel de la paix pour leur activisme en la matière. La hausse des violences faites aux femmes, aux adolescentes et aux filles est un phénomène récurrent des crises humanitaires, et n'est qu'une des nombreuses inégalités de genre qui se manifestent aujourd'hui.

Lorsqu'une crise éclate, les violences ne sont pas seulement utilisées contre le camp ennemi, elles peuvent augmenter au sein même des communautés et des foyers avec une hausse des violences domestiques. Les femmes ont moins de ressources pour faire face aux chocs, en raison d'un accès restreint aux instances décisionnelles, à la propriété, et des statuts plus précaires dans des emplois informels. Elles sont aussi sur-représentées dans les populations déplacées ou réfugiées : avec la guerre en Ukraine, plus de 90% des personnes réfugiées sont des femmes et des enfants<sup>1</sup>. Dans un contexte d'insécurité alimentaire, les femmes mangent souvent moins, en dernier, et les aliments les moins nutritifs – ce qui les fragilise d'autant plus, particulièrement quand elles sont enceintes ou allaitantes avec des besoins alimentaires spécifiques. Dans des contextes où les ressources, déjà rares, se focalisent sur la réponse d'urgence, les services de santé comme ceux des plannings familiaux peuvent être dépriorisés voire interrompus. Ce fut le cas en Afrique de l'Ouest durant

les pics d'Ebola : la concentration des efforts contre l'épidémie a mené à la fermeture de certaines cliniques et à une hausse de 70% de la mortalité maternelle dans la région, déjà parmi les plus élevées du monde<sup>2</sup>.

Face aux crises, les populations mettent en place des stratégies de survie, qui n'échappent pas aux dynamiques de genre. Les filles sont plus rapidement déscolarisées, engagées dans des tâches domestiques ou de soins, ou encore forcées de se marier pour réduire les charges du foyer. Dans certains contextes, les femmes peuvent être contraintes de se tourner vers le travail du sexe pour se procurer un revenu. C'est notamment le cas des réfugiées vénézuéliennes, fortement exposées à des risques d'exploitation sexuelle et de trafic sur la route vers les pays voisins<sup>3</sup>. L'accès aux services de contraception et d'avortement est alors d'autant plus nécessaire, avec la hausse de grossesses non désirées, de maladies sexuellement transmissibles, tout comme l'accès aux services d'accompagnement pré- et post-natal. La hausse des risques et la diminution des services sociaux constituent une double peine pour les femmes.



Projet de CARE auprès de femmes réfugiées en Ouganda visant à renforcer leurs prises de décisions sur la réponse humanitaire

À violences sexistes, réponses féministes. Il est essentiel que les réponses humanitaires intègrent les dimensions de genre pour ne pas manquer les besoins et contraintes spécifiques des femmes et des filles, ou pire, les aggraver. Dans un premier temps, il s'agit de les mesurer et de les identifier : la collecte de données humanitaires devrait systématiquement être désagrégée par sexe, âge et handicap afin de ne pas invisibiliser les facteurs de vulnérabilité mais ajuster au mieux les réponses en fonction de ceux-ci. Davantage de moyens

financiers devraient être dédiés à des projets limitant les effets collatéraux des crises auxquels les femmes sont exposées, notamment pour la lutte contre les violences, l'accès des filles à une éducation inclusive de qualité ou à des soins de santé adaptés.

Enfin, elles devraient pouvoir être actrices à part entière des projets et politiques qui les concernent : des collectifs locaux de femmes, formels et informels, œuvrent déjà auprès de leurs communautés pour les rendre plus résilientes, mais ils sont trop souvent éloignés des canaux officiels de l'aide humanitaire. Or, conçus et mis en œuvre par les populations locales, les projets s'avèrent plus efficaces, légitimes et pérennes. En tant que collectif d'ONG et partenaires d'organisations féministes de terrain, nous plaçons pour que l'aide humanitaire se concentre davantage sur ces forces vives de la société civile, ayant une connaissance fine des enjeux et la confiance de leurs communautés.

La France peut y prendre part : le gouvernement revendique une diplomatie féministe depuis 2018, celle-ci doit s'incarner dans son aide humanitaire. En 2023, le gouvernement révisé sa stratégie humanitaire, qui orientera l'aide qu'elle déploie dans les contextes de crises. C'est l'occasion de faire de la lutte contre les inégalités femmes-hommes une priorité.

1. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Ukraine Situation, <https://reporting.unhcr.org/ukraine-situation>

2. Julia Smith, Overcoming the 'tyranny of the urgent':

integrating gender into disease outbreak preparedness

and response, 2019, <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13552074.2019.1615288?journalCode=cgde20>

3. CARE, An Unequal Emergency: CARE Rapid Gender Analysis of the Refugee and Migrant Crisis in Colombia, Ecuador, Peru and Venezuela, 2020, [https://www.care-international.org/files/files/ENG\\_LAC\\_Regional\\_VZ\\_RGA\\_FINAL\\_compressed.pdf](https://www.care-international.org/files/files/ENG_LAC_Regional_VZ_RGA_FINAL_compressed.pdf)

**Mathilde CASPER**

Chargée de plaidoyer humanitaire  
CARE France

**Roxane GRISARD**

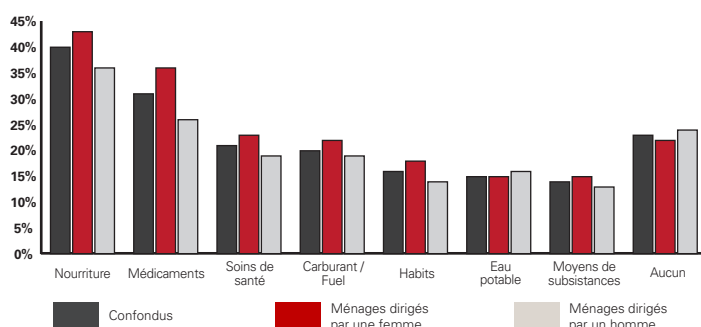
Chargée de mission analyse et plaidoyer  
Coordination SUD

# MOBILISER LES DONNÉES D'ÉVALUATION POUR COMPRENDRE L'IMPACT DES CRISES HUMANITAIRES EN FONCTION DU GENRE – L'EXEMPLE DE L'UKRAINE

Par la pression qu'elles exercent sur les communautés affectées, l'accès aux ressources et la garantie des droits fondamentaux, les catastrophes humanitaires tendent à exacerber les inégalités sociales qui leur préexistent. L'Objectif de développement durable (ODD) 5 sur l'égalité entre les sexes invite à prendre en compte l'impact de ces crises sur les hommes, femmes et minorités de genre. L'urgence pousse toutefois souvent les acteur·rice·s à favoriser des actions adaptées au plus grand nombre ou à recourir à des analyses génériques, peu pertinentes vis-à-vis de dynamiques de genre éminemment contextuelles, pour informer les programmes.

La collecte d'information sur les terrains humanitaires s'avère ainsi nécessaire pour orienter les décisions en faveur d'une plus grande égalité. Bien qu'elle ne soit pas faite de façon systématique, la comparaison de données désagrégées en fonction de l'âge et du sexe au niveau individuel, ou en fonction de la composition démographique des ménages, permet d'obtenir un aperçu de l'impact de la crise sur ces différents groupes.

Graphique 1 : Besoins prioritaires les plus souvent rapportés



Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en mars 2022, l'ONG *IMPACT Initiatives* a mis en place une Évaluation Multisectorielle des Besoins (*Multi-sectoral Needs Assessments* ou *MSNA*). Cette enquête statistique a permis de comparer l'impact de la crise sur les ménages dirigés par une femme et ceux dirigés par un homme. Les ménages échantillonnés ont répondu à des questions sur leur accès aux ressources essentielles, leurs besoins prioritaires et leurs préférences en termes d'assistance humanitaire. Alors que la comparaison montre un alignement des priorités auto-déclarées autour des secteurs de l'alimentation et de la santé, les différences sont tangibles dans la sévérité des besoins mesurés. Quarante-six pour cent des ménages dirigés par une femme ont des besoins extrêmes ou très extrêmes dans au moins un secteur d'intervention contre 38% des ménages dirigés par un homme<sup>1</sup>.

Ces différences dans la sévérité des besoins reflètent des écarts d'accès aux moyens d'existence. Le niveau de revenu mensuel moyen apparaît nettement plus bas pour les ménages dirigés par une femme (9,872 UAH) vis-à-vis des ménages dirigés par un homme (12,819 UAH). Préexistant à l'invasion russe,<sup>2</sup> l'écart de revenu entre les hommes et les femmes s'explique par des facteurs structurels liés à une répartition traditionnelle des rôles, à des discriminations persistantes à l'emploi et à une concentration des femmes dans des secteurs à faible revenu,<sup>3</sup> mais peut aussi être corrélé à des dynamiques contemporaines à la crise. Le fait que les ménages dirigés par une femme composent la majeure partie des flux de déplacements et que les cheffes de ménage soient plus souvent des femmes seules devant subvenir aux besoins de personnes à charge dans le ménage peuvent ainsi impacter significativement leur accès à des emplois stables.

Alors que les ménages dirigés par des femmes de 60 ans et plus ont le salaire mensuel moyen le plus bas, ce sont les ménages dirigés par des femmes âgées de 18 à 59 ans et ceux dirigés par des femmes dont au moins un membre est en situation de handicap qui ont l'écart le plus significatif entre leur revenus et leurs dépenses, avec un manque à gagner supérieur à 2100 UAH. Cette analyse désagrégée suggère que les femmes cheffes de ménage ne sont pas une catégorie homogène mais que différentes caractéristiques démographiques se conjuguent pour produire un niveau exacerbé de vulnérabilité. Au travers du *Gender in Humanitarian Action Working Group d'Ukraine*, *IMPACT Initiatives* a travaillé avec des acteurs humanitaires pour formuler des recommandations adaptées aux besoins résultant de l'intersection de ces vulnérabilités. Alors que les ménages dirigés par des femmes âgées de 18 à 59 ans bénéficieraient d'un support pour développer leurs moyens de subsistance et accéder à l'emploi, une assistance en cash apparaît plus recommandée pour les ménages dirigés par des femmes âgées de 60 ans et plus.

Graphique 2 : Revenu mensuel moyen, dépenses mensuelles moyennes et revenu net moyen en UAH, par profil de ménage

|                                                                   | Revenu mensuel moyen | Dépenses mensuelles moyennes | Revenu moyen net (revenu - dépenses) |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| Ménages dirigés par F de 60 ans et +                              | 6875,13              | 8237,33                      | -1362,2                              |
| Ménages dirigés par F incluant un membre en situation de handicap | 7973,39              | 10669,02                     | -2695,63                             |
| Ménages dirigés par H de 60 ans et +                              | 9110,69              | 9684,95                      | -574,26                              |
| Ménages dirigés par H incluant un membre en situation de handicap | 9661,11              | 11759,41                     | -2098,3                              |
| Ménages dirigés par F                                             | 9872,36              | 11669                        | -1796,42                             |
| Ménages dirigés par F sans membre en situation de handicap        | 10103                | 11191,1                      | -1088,1                              |
| <b>Tous ménages confondus</b>                                     | <b>11188,75</b>      | <b>12681,33</b>              | <b>-1492,58</b>                      |
| Ménages dirigés par F de 18-59 ans                                | 12605,8              | 14799,98                     | -2194,18                             |
| Ménages dirigés par H                                             | 12818,81             | 13935,15                     | -1116,34                             |
| Ménages dirigés par H sans membre en situation de handicap        | 13380,16             | 13564,23                     | -184,07                              |
| Ménages dirigés par H de 18-59 ans                                | 14999,26             | 16435,97                     | -1436,71                             |

L'utilisation de données quantitatives est essentielle pour soutenir la prise en compte du genre dans la réponse, mais il importe aussi d'identifier les zones d'ombre qui subsistent au-delà des statistiques. Les évaluations des besoins tendent à attirer l'attention sur les impacts immédiats des chocs, alors que les inégalités de genre résultent de processus normatifs, institutionnels et sociaux difficilement quantifiables. Aussi, les problématiques les plus complexes – liées par exemple aux enjeux de protection et de discrimination – et les besoins spécifiques des groupes les plus difficiles à atteindre – tels que les personnes LGBTQIA+ – sont peu mises en avant par ces sondages de grande ampleur. Les enquêtes quantitatives doivent ainsi être complétées par des analyses contextuelles approfondies, des recherches plus ciblées et une collaboration rapprochée avec les acteurs de la société civile, pour favoriser une réponse humanitaire transformative dans le domaine du genre.

1. L'indice composite des besoins multisectoriels auquel la présente analyse se réfère a été calculé en fonction d'un cadre analytique développé par *IMPACT Initiatives*. Des informations additionnelles sur la méthodologie d'enquête et d'analyse sont disponibles ici : [https://www.impact-repository.org/document/reach/a55a0d01/REACH\\_UKR\\_Methodology-Overview\\_MSNA-Bulletin\\_February-2023.pdf](https://www.impact-repository.org/document/reach/a55a0d01/REACH_UKR_Methodology-Overview_MSNA-Bulletin_February-2023.pdf)

2. En 2016, les femmes n'ont gagné en moyenne que 73% du salaire mensuel moyen des hommes selon une enquête menée par USAID : [https://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/pa00mq3k.pdf](https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/pa00mq3k.pdf)

3. Ibidem.



# DIPLOMATIE FÉMINISTE FRANÇAISE : DES FINANCEMENTS À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

**L**es femmes, les adolescentes et les filles ainsi que les minorités de genre, subissent un impact disproportionné des conflits et des crises qui agissent comme un révélateur des inégalités structurelles fondées sur le genre, exacerbent les discriminations, les violences et augmentent les risques de voir leurs droits bafoués. Pour prendre en compte ces impacts différenciés, plusieurs pays ont annoncé ces dernières années l'adoption d'une politique étrangère féministe. Il y a presque 10 ans, la Suède avait ouvert la voie et plus récemment d'autres pays se sont engagés dans ces politiques étrangères féministes (Canada, France, Allemagne, Mexique etc.).

En France, l'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée comme « grande cause du quinquennat » et a été consacrée en 2018 par le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) comme « principe directeur et transversal de l'action extérieure de la France ». Mais c'est depuis la tribune gouvernementale en faveur d'une « diplomatie féministe comme dynamique nouvelle » de mars 2019, que la diplomatie de la France se revendique explicitement comme féministe<sup>1</sup>.

**Si qualifier la diplomatie de féministe représente un signal fort, quels sont les moyens financiers qui l'accompagnent ?**

La diplomatie féministe de la France ne dispose pas à ce jour de cadre spécifique; c'est la stratégie internationale de la France dédiée à l'égalité femmes-hommes (2018-2022)<sup>2</sup>, qui jusqu'aujourd'hui définit les grands axes de cette diplomatie, même si antérieure à cette dernière. Cette stratégie ne dispose pas de budget spécifique et l'ensemble des financements dédiés à la diplomatie féministe sont difficiles à évaluer, comme le soulignait le Haut conseil à l'Égalité (HCE) en 2020<sup>3</sup>.

Parmi les cinq objectifs de la stratégie, figure l'augmentation et l'amélioration des financements ayant pour objectif la

lutte contre les inégalités de genre dans l'Aide Publique au Développement (APD). Depuis 2013, la France s'est engagée à ce que la moitié de son APD prenne en compte les inégalités de genre. En 2018, seulement 19% de l'APD bilatérale française prenait en compte les inégalités de genre, ce qui est très loin de la moyenne des pays membres l'OCDE qui s'élevait à 42%, ainsi que de la Suède et du Canada qui avaient d'ores et déjà atteint plus de 85%.

Grâce à la mobilisation de la société civile, ces objectifs ont été significativement augmentés en 2021 dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales<sup>4</sup> (LOP-DSLIM). Désormais, 75% des financements de la France devront prendre en compte la lutte contre les inégalités de genre et 20% en feront leur priorité d'ici 2025. Ces nouvelles cibles permettent à la France de se rapprocher des objectifs européens fixés dans le *Gender Action Plan III*<sup>5</sup> ainsi que ceux des autres pays porteurs d'une politique étrangère féministe. Les efforts de la France pour orienter son APD en faveur de l'égalité femmes-hommes sont certains mais restent encore insuffisants pour respecter ses engagements puisque, selon les dernières données disponibles de l'OCDE, les engagements de dépenses de la France en faveur de l'égalité s'élevaient à 47% de l'APD française en 2021<sup>6</sup>, de même que le projet de loi de finances 2023 fixe un objectif à hauteur de 48,5% de crédit bilatéraux accordés à l'égalité femmes-hommes, un objectif encore trop loin de ceux fixés dans la loi.

L'une des plus grandes avancées de la diplomatie féministe française a été la création du Fonds de soutien aux organisations féministes. Annoncé par Emmanuel Macron en 2019, à la suite d'une mobilisation de la société civile durant le G7, portée par le Women 7, ce fonds de 120 millions initialement prévu sur 3 ans est un outil précieux pour réduire les inégalités de genre au niveau international, en soutenant financièrement les mouvements et organisations féministes issus des

pays partenaires de l'aide française. Ces organisations n'ont que trop peu accès aux financements de l'aide internationale, pourtant ce sont elles qui sont les plus à même de lutter contre les inégalités dans leur pays. Même si ce fonds reste encore perfectible pour répondre totalement aux besoins des organisations féministes, l'annonce de son renouvellement en 2022 est à saluer, tout comme l'effort de concertation et de dialogue des pouvoirs publics avec la société civile, dans la définition du cadre stratégique du fonds et dans sa mise en œuvre.

2023 représente une année charnière pour la diplomatie féministe. Le CICID actera avant l'été les grandes priorités et trajectoires de financement de la politique d'aide au développement de la France. Elle renouvellera également sa stratégie humanitaire, qui jusqu'à présent prenait très peu en compte les inégalités de genre. Une nouvelle stratégie internationale dédiée à l'égalité de genre sera également définie. Autant d'occasions pour la France de réaffirmer et renforcer les engagements financiers pris dans la LOP-DSLIM et son soutien aux organisations féministes issues des pays du Sud, mais également de donner un cadre plus complet, et plus cohérent à la diplomatie féministe.

1. Tribune conjointe de Jean-Yves Le Drian et Marlène Schiappa, Pour une diplomatie féministe, 8 mars 2019

2. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-feministe/strategie-internationale-de-la-france-pour-l-egalite-entre-les-femmes-et-les/>

3. HCE - La diplomatie féministe - D'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ? p.41-43

4. <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000042676989/>

5. [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_20\\_2184](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_2184)

6. D'après les chiffres consultés dans le Creditor Reporting System de l'Organisation de coopération et de développement économiques, en engagements d'APD bilatérale ventilable.

**Mélanie PELASCINI**  
Chargée de mission analyse et plaidoyer  
Coordination SUD



# FONDS INTERMÉDIÉS : NOUVELLE MODALITÉ POUR FINANCER L'ÉGALITÉ ? LE PROJET FÉMINISTES EN ACTION

**L**e Projet Féministes en Action a été le premier fonds intermédié financé par le Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (piloté par l'Agence Française de Développement), l'un des mécanismes de financement emblématiques de la diplomatie féministe française. Constitué de trois fonds féministes et trois ONG qui jouent un rôle d'intermédiaire et de facilitateur entre bailleurs et organisations locales, il met en œuvre un modèle féministe de financement où les organisations définissent elles-mêmes leurs priorités.

Un fonds intermédié se caractérise par son approche *bottom up* ou financement direct : les projets à mener sont définis et mis en œuvre par les organisations féministes locales, actrices les mieux placées pour analyser les besoins concrets du terrain. Cinquante pour cent du budget total du projet est consacré à leurs financements. Il s'agit là d'un certain changement de paradigme pour faciliter une approche collaborative entre organisations locales, ONG internationales et fonds féministes. Féministes en Action (FeA) repose sur trois piliers permettant de repenser le financement de l'égalité de genre.

## 1<sup>er</sup> pilier : financer les frais de fonctionnement

Sur l'ensemble des Organisations de la Société Civile (OSC) soutenues en 2022, 58% ont un budget annuel inférieur à 50 000 euros, 48% n'ont jamais reçu de financements nationaux et 35% n'ont aucun-e salarié-e. Sans le travail salarié et les efforts considérables fournis par les bénévoles, les projets féministes ne peuvent exister. Sans locaux ou matériel, les associations ne peuvent assurer la mise en place des projets. Féministes en Action a donc décidé de financer les structures elles-mêmes, et pas seulement les projets. Des financements sont consacrés au renforcement des structures, avec des enveloppes allant de 5 000 € à 20 000 €. À ce jour, 55 organisations féministes ont reçu ce type de subventions.

« Pendant la mise en œuvre de notre projet précédent, nous avons constaté que notre réseau avait des lacunes, notamment au niveau de la gestion financière et de la gestion des ressources humaines. Nous avons opté pour une subvention de renforcement pour une meilleure structuration de notre réseau, tant sur le plan administratif financier, qui nous permettra d'avoir plus d'impact. », raconte Annick Bolou, du réseau RFAY financé par FeA, en Guinée.

L'objectif de Féministes en Action est d'accompagner la croissance des OSC féministes, en leur fournissant des fonds flexibles et pluriannuels adaptés à leur capacité d'absorption, d'améliorer leur efficacité dans la gestion des projets, mais surtout de les rendre suffisamment autonomes pour avoir la capacité de gérer par elles-mêmes des fonds publics internationaux.

« Nous avons choisi de demander une subvention pour le renforcement de notre structure, parce que nous nous sommes rendu compte que malgré nos diverses actions sur le terrain, nous ne disposons pas de capacités institutionnelles nécessaires pour faire face aux défis de mobilisation de ressources et de consolidation de nos interventions. », témoigne Lucrèce Avahouin, de l'association Biowa, financée par FeA, au Bénin.

## 2<sup>e</sup> pilier : accompagner les structures dans leur développement

Un fonds intermédié ne vise pas seulement à allouer des

subventions à des organisations locales. La volonté au cœur du dispositif est de renforcer les écosystèmes féministes pour que les organisations soient plus fortes et plus structurées.

« En tant que consortium, nous faisons en sorte de garantir que les organisations bénéficiaires disposent de ce dont elles ont besoin pour se développer et renforcer leur pouvoir. Il s'agit surtout d'accompagner des groupes, ce qui comprend un soutien moral et émotionnel, une solidarité politique et un soutien de l'apprentissage de la croissance et de la durabilité. », explique Fawzia Baba-Aïssa du Fonds pour les Femmes en Méditerranée, organisation membre du consortium.

Pour Féministes en Action, l'objectif est bien de renforcer les capacités des organisations féministes afin d'asseoir leur pouvoir d'agir et obtenir des changements profonds au niveau des mentalités, des institutions et des lois. Soutenir le développement structurel et organisationnel des OSC peut, par exemple, se traduire par des formations en comptabilité, en gestion de projet ou en utilisation des outils numériques. Treize pour cent du budget du projet est consacré au renforcement des capacités techniques et institutionnelles des organisations.

## 3<sup>e</sup> pilier : faciliter la mise en réseau des organisations féministes

Un autre aspect important du renforcement des capacités est l'ouverture d'espaces de réflexion stratégique entre associations d'un même pays ou d'une même région pour réfléchir aux priorités, alliances et actions à entreprendre collectivement. Féministes en Action cherche ainsi à favoriser la création d'alliances et le partage des savoirs entre les organisations de terrain.

L'initiative encourage le travail en réseau à travers la mise en place d'actions communes de plaidoyer qui démultiplient la portée des messages. La mise en réseau des organisations de femmes et féministes soutenues au Guatemala et en Equateur en est un exemple. Durant une rencontre de trois jours, les représentantes d'une dizaine d'organisations latino-américaines ont construit une feuille de route commune, afin de porter collectivement une stratégie de plaidoyer pour répondre aux enjeux de défense des droits des femmes. Financer l'égalité, c'est accompagner le renforcement de l'écosystème féministe et favoriser la création de synergies.

La modalité des fonds intermédiés ainsi que le financement accru des organisations féministes locales semblent une voie prometteuse pour répondre à certains défis de l'aide publique au développement, notamment celui de la localisation de l'aide. Avec la volonté de toucher les petites structures locales, les fonds intermédiés amorcent un virage nécessaire pour mieux adapter les financements aux besoins des organisations féministes de terrain, afin qu'elles deviennent à leur tour les interlocutrices directes des bailleurs de fonds.

Pour en savoir plus : [www.feminaction.fr](http://www.feminaction.fr)

**Léa THUILLER**

Chargée de communication & plaidoyer du projet Féministes en Action

**Emilie DUFFOURC**

Assistante pour le projet Féministes en Action

CARE France

# TRAVAIL DOMESTIQUE DES FEMMES : RECONNAÎTRE UN TRAVAIL PEU VALORISÉ ET DES DROITS BAFOUÉS

Dans le monde, plus de 75 millions de personnes sont concernées par le travail domestique. Dans cette catégorie, les femmes sont sur-représentées. On en dénombre près de 57,7 millions. Ces femmes, ce sont nos femmes de ménages, nos nounous, nos aides à domicile, etc. Mais partout dans le monde ces travailleuses domestiques font face à de multiples injustices : absence de sécurité sociale, de temps de repos et de libertés syndicales et associatives, sous-rémunération, temps de travail supplémentaire, isolement forcé, violences psychologiques, physiques et sexuelles, voire traite et esclavage moderne. La liste des abus est encore longue.

Pour cause, dans le monde, seulement 10% de ces travailleuses ont accès à une forme de protection sociale. Le travail domestique, c'est aussi l'une des catégories professionnelles les plus frappées par deux fléaux :

- L'esclavage moderne, avec 20,9 millions de cas recensés dans le monde ;
- Le travail des enfants, qui concerne un travailleur-se sur six dans le monde.

C'est précisément parce que le travail domestique se déroule dans la sphère privée qu'il est difficile d'effectuer des contrôles extérieurs, mais aussi d'organiser la mobilisation collective des personnes impliquées qui sont souvent isolées, surtout lorsqu'elles sont logées sur place. Pourtant, il existe un texte international pour protéger les salarié-e-s et réguler le travail domestique : la Convention n°189 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques. Encore peu exploitée, la Convention fixe des droits et garanties minimums pour les personnes salariées de ce secteur. Complétée par la Convention n°190, elle permet de protéger largement des violences au travail.

Aujourd'hui, ce sont souvent les organisations syndicales de femmes, notamment en Amérique latine, qui se sont emparées du sujet. Leur objectif est de former les autres femmes travailleuses domestiques sur leurs droits et libertés, mais aussi de créer une mobilisation internationale autour du document et de son adoption.

## Le cas de l'Amérique latine : la mobilisation collective des organisations de femmes face aux violations systémiques

L'Amérique latine concentre 37% du travail domestique mondial. Pourtant, les trois quarts des employé-e-s font encore partie de l'économie informelle, synonyme d'emplois précaires et sous-payés, sans sécurité sociale ni horaires fixes.

« Nous n'avons aucun droit. Et il n'existe aucun système de protection légale pour nous. Les gens pensent avoir le droit de nous faire tout ce qu'ils veulent. Je veux quelque chose de différent pour mes enfants. Les choses ne peuvent pas continuer comme ça ! », explique Gabriela\*, travailleuse domestique.

Face à cela, une solution : la mobilisation collective. Pourtant, les travailleur-ses domestiques sont confronté-e-s au manque de temps et de moyens pour former un collectif fort qui leur permet de faire valoir leurs droits et de s'en saisir. À cela s'ajoute le fait qu'il n'existe pas d'employeur unique car il s'agit d'une multitude de particuliers. Cela rend la mobilisation collective et l'uniformisation des pratiques encore plus compliquées.

Malgré cela, les syndicats de femmes travailleuses domestiques sont particulièrement mobilisés pour garantir l'accès aux droits des autres femmes employées de ce secteur.

Cependant, elles dépendent aujourd'hui principalement de la coopération internationale. Aujourd'hui, CARE travaille à leur autonomisation en leur prodiguant des espaces d'échange pour renforcer leurs compétences et faire entendre leurs voix. Ainsi, CARE développe un projet régional qui rassemble les expertises et partenaires de cinq pays pour améliorer la situation des travailleuses domestiques en renforçant leurs organisations syndicales et représentatives. Pour les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs notamment politiques, le projet soutient la création d'une école régionale de plaidoyer syndical rassemblant 16 pays de la zone.



Maria Faustina, Maria de los Angeles, Fidelia Castellanos, Eloida Ortiz et Floridalma Cartrera ont été photographiées le 13 avril 2018 à Guatemala City. Ces femmes accompagnent d'autres femmes pour aider à prévenir les mauvais traitements qu'elles ont subi. Les femmes photographiées ici s'efforcent également de convaincre le Guatemala de ratifier la Convention 189 de l'Organisation internationale du travail, qui établit des droits fondamentaux pour les travailleur-se-s domestiques dans le monde entier.

Ce projet vise à renforcer les connaissances de ces femmes sur leurs droits (salaire, sécurité sociale, conditions de travail, congés, repos...) et à consolider leurs compétences professionnelles par la formation, y compris en gestion administrative et financière. Véritable école des travailleuses domestiques, cette structure leur permettra d'obtenir un diplôme et participer à la reconnaissance du statut de travailleur-se domestique.

Aussi, trois entreprises sociales ont été créées pour qu'elles puissent s'organiser collectivement. Cela leur permet de partager leurs expériences mais surtout de négocier des contrats de travail non plus individuels mais en tant qu'entreprise. Le projet et ses activités, principalement l'école de plaidoyer et les cours de droit du travail, participent à la diffusion des normes internationales de la Convention n°189, essentielles pour implémenter un cadre réglementaire uniforme et véritablement protéger les personnes. En parallèle, des campagnes de mobilisation permettent de sensibiliser et consolider les savoirs sur le secteur. C'est à ce titre qu'une application mobile a été développée pour simplifier les procédures administratives et encadrer le travail domestique.

Ce programme s'inscrit dans l'atteinte de l'Objectif de développement durable numéro 5.4 : faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

\*Le prénom a été modifié

**Aurore PEIRERA**  
Chargée de plaidoyer Égalité de Genre  
CARE France



# L'ACCÈS À L'ÉNERGIE COMME LEVIER D'ÉMANCIPATION DES FEMMES

**L**es femmes sont les plus touchées par le manque d'accès à l'énergie. En Afrique subsaharienne, des millions de femmes et de filles n'ont pas accès à une source d'énergie propre alors qu'elles sont les premières concernées par les conséquences néfastes que cela encourt. Elles marchent des kilomètres pour récupérer du bois de chauffe, elles accouchent à la bougie, elles utilisent du charbon pour cuisiner, les jeunes filles ne peuvent pas étudier dans de bonnes conditions, le manque de connectivité les éloigne des perspectives économiques... De plus, on estime que les femmes portent 60 à 70 % de la production agricole. Du fait de leur plus grande charge de travail domestique, les femmes suppléent généralement au manque de services énergétiques en fournissant par elles-mêmes l'énergie nécessaire aux travaux domestiques (par exemple, le pilage des céréales).

## Les femmes bénéficient moins des initiatives de développement



© Cyril Tournier d'Isen pour la Fondem

Les femmes ont en général moins accès aux crédits, aux activités de formations professionnelles, à la propriété foncière, autant d'obstacles pour leur développement économique et humain. Les activités économiques qu'elles exercent relèvent le plus souvent du secteur informel, et elles sont donc moins susceptibles d'être incluses dans des initiatives d'insertion professionnelle. Elles sont aussi maintenues écartées des interventions de développement pour des raisons structurelles : elles ont généralement un plus faible taux d'alphabétisation et niveau d'éducation, elles souffrent d'une moindre disponibilité pour participer aux initiatives à cause du temps consacré aux tâches domestiques et aux soins des enfants.

L'accès à une énergie propre permet non seulement de préserver la santé des femmes mais renforce également leur émancipation. Il permet de dégager du temps pour développer ou créer des activités génératrices de revenu, ce qui favorise le dynamisme local et améliore considérablement les conditions des femmes. Les revenus supplémentaires issus de ces activités permettent une modification des rapports dans le foyer, augmentant le pouvoir de décision et de négociation des femmes. Avec le projet ÉGALES au Sénégal ou encore DEVEL'UP à Madagascar, la Fondation Énergies pour le Monde (Fondem) utilise ainsi l'accès à l'énergie comme levier d'émancipation et d'amélioration de la qualité de vie des femmes.

## L'appui à la professionnalisation des femmes maraîchères en Casamance : le projet ÉGALES

L'objectif du projet ÉGALES, est d'améliorer durablement les conditions de travail, de vie ainsi que les revenus des femmes pratiquant le maraîchage dans la commune de Ouonck au Sénégal. En effet, les femmes y sont contraintes d'extraire l'eau

manuellement. Les rendements agricoles sont limités, menaçant la sécurité alimentaire des foyers et ne permettant pas de produire suffisamment pour générer des revenus. Les femmes peinent à écouler leurs légumes à bon prix tandis que les techniques et moyens de transformation et de conservation des produits sont peu répandus.

« Mon village est depuis trop longtemps dans l'obscurité, c'est une priorité d'en sortir. Beaucoup de femmes gèrent des élevages ici mais elles ne peuvent pas écouler leur production. Grâce à l'électricité et à la congélation, nous pouvons mieux vendre nos produits et améliorer nos conditions de vie. », explique Soukoye Coly, présidente d'un groupement de femmes au Sénégal.

Pour permettre le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture productive, la Fondem agit sur :

- la réduction de la pénibilité du travail et l'augmentation de la productivité des parcelles maraîchères, grâce à la mécanisation de l'exhaure d'eau par l'installation de pompes solaires, et d'un système d'irrigation sobre et efficace ;
- la structuration de la filière maraîchère par le biais de formations spécifiques, d'une étude sur les possibilités d'accès à des sources de financement, ainsi que des actions visant l'accès des femmes à la propriété foncière, sécurisant l'activité maraîchère productive.

## Le développement de l'entrepreneuriat féminin : un axe spécifique du projet DEVEL'UP



© Serge Robison pour la Fondem

Dans le cadre du projet DEVEL'UP, des entrepreneur·e-s sont sélectionné·e-s pour bénéficier d'un appui au développement d'une activité génératrice de revenus en lien avec l'électricité. Cette approche est issue de la méthodologie PAMÉLA dont le but est d'assurer la pérennité des services électriques en soutenant l'entrepreneuriat local. La Fondem veille ainsi à l'insertion des entrepreneures : une analyse approfondie des barrières de genre liées à l'entrepreneuriat rural est réalisée afin d'offrir un appui aux femmes pour la pratique d'activités dites « masculines ». Une assistance spécifique est proposée aux entrepreneures pour approfondir leur candidature en vue d'être soutenues dans le cadre du projet. Enfin, un système de mentorat est également déployé, permettant de mettre en relation ces nouvelles entrepreneures avec celles ayant bénéficié d'un soutien dans le cadre du projet initial, PAMÉLA.

## La méthodologie PAMÉLA

Les activités génératrices de revenus (AGR) permettent d'augmenter et de stabiliser la consommation électrique, tout en donnant aux ménages la possibilité de payer le service électrique, et créant ainsi une activité rentable pour l'exploitant des systèmes électriques. La pérennité du service électrique est ainsi assurée, tandis que les AGR stimulent la création d'emplois. Face à ce constat et dans le cadre de son projet PAMÉLA, la Fondem a élaboré un guide méthodologique destiné à appuyer le développement d'AGR en lien avec l'électricité.

## Tiffany PETIT GOFFI

Chargée de communication  
Fondation Énergies pour le Monde

# UN « ZÉRO CARBONE » QUI INCLUT TOUTES ET TOUS : LES FEMMES AU CŒUR DES SOLUTIONS LOCALES ET GLOBALES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'année 2022 a mis en lumière, une fois de plus, le lien inhérent entre les crises humanitaires et environnementales. Partout où Acted travaille, des Amériques à l'Asie en passant par le Moyen-Orient et l'Afrique, le constat est clair : le changement climatique déclenche des crises humanitaires ou aggrave celles déjà existantes. Les pays ayant le moins contribué au réchauffement de la planète sont les plus touchés. Et à l'intérieur de ces pays, les premières victimes sont les populations les plus vulnérables, dont les femmes et les enfants font trop souvent partie.

Dans le cadre de ses réponses humanitaires d'urgence, Acted place les critères de vulnérabilité au centre de ses interventions. Il apparaît clair que le changement climatique exacerbe les inégalités déjà existantes : au Pakistan, par exemple, les inondations meurtrières d'août dernier ont laissé des millions de personnes sans abri et sans accès aux services de base, rendant l'accès à l'éducation et à la formation encore plus difficile pour les filles, déjà traditionnellement moins encouragées à aller à l'école. En Somalie, les femmes déplacées du fait de la sécheresse prolongée et de la violence sont plus susceptibles de faire face aux violences sexuelles basées sur le genre en allant chercher de l'eau, forcées à parcourir de plus longues distances. Pour répondre à ces situations, Acted a mis en place plusieurs interventions. Au Pakistan, Acted améliore l'accès à l'éducation des filles, quelques soient les barrières physiques et sociales, grâce à des programmes d'alphabétisation et de numératie. En Somalie, Acted a construit des puits accessibles pour les communautés hôtes et déplacées afin de diminuer les risques liés aux violences envers les femmes.

Acted s'engage aussi pleinement à intégrer la dimension du genre dans ses projets de développement. Au-delà de l'urgence humanitaire, notre vision est celle d'un monde inclusif et durable. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de travailler en collaboration avec les femmes en leur permettant de jouer un rôle central dans la création et la mise en œuvre de solutions pour l'environnement.

Acted mène ainsi des projets de développement qui impliquent les femmes dans le secteur agricole, premier secteur d'emploi pour ces dernières dans les pays à faibles revenus. L'objectif est de proposer aux femmes des solutions agricoles respectueuses de l'environnement, tout en améliorant leur accès à des moyens de subsistance et à des opportunités économiques, afin de soutenir leur indépendance.

Au Mali, un pays sévèrement touché par l'insécurité alimentaire notamment à cause du changement climatique, Acted soutien plus de cent femmes agricultrices, en partenariat avec Akuo Energie, une entreprise productrice d'énergie renouvelable. Pour renforcer leurs capacités techniques et agricoles, ces femmes ont été formées à des pratiques adaptées à l'environnement de la région, notamment en maraîchage et agroforesterie, et ont vu leur accès au marché amélioré.

En Jordanie, le deuxième pays le plus touché par l'insuffisance en eau dans le monde, Acted a formé quatre micro-entreprises dirigées par des femmes à la production d'azolla. L'azolla est un complément alimentaire alternatif pour le bétail, bon marché et peu gourmand en eau. Sa production nécessite des ressources minimales : elle peut être cultivée dans de simples lits hydroponiques et une seule plantation assure toute une vie de production. De telles formations ont permis aux femmes des communautés ciblées d'assurer des moyens d'existence durables pour leurs ménages.

À Amman et dans le nord du pays, des femmes, jordaniennes et réfugiées syriennes ont aussi pu accéder à des solutions d'agriculture durables telles que la permaculture. Ces activités étaient accompagnées de formations en marketing et commercialisation afin de rendre ces entreprises résilientes à la sécheresse, mais aussi de leur permettre de produire à moindre coût et d'accéder plus facilement au marché.

Acted ne se limite pas à impliquer les femmes dans les secteurs économiques où elles sont traditionnellement représentées, comme l'agriculture. Au Pakistan par exemple, plus de

cinquante femmes ont été formées aux technologies de l'énergie solaire grâce au soutien de la Banque Asiatique de Développement. Après l'obtention d'un diplôme de technicienne solaire, la plupart d'entre elles ont pu trouver un emploi dans ce secteur majoritairement masculin.



Dans un monde où les femmes sont souvent exclues des processus décisionnels, il est essentiel de garantir également leur participation dans le dialogue sur les solutions face au changement climatique. À l'échelle communautaire, Acted s'engage à promouvoir la participation des femmes dans des discussions portant sur des enjeux environnementaux cruciaux, tels que la gestion des déchets. Par exemple, dans la région de Mafraq en Jordanie, un forum de discussion composé entièrement de femmes a permis la mise en place d'un projet de valorisation des déchets par la création de vêtements. Les femmes impliquées ont pu collecter des tissus et vêtements usagés, qui ont été ensuite recyclés et vendus au sein de la communauté. Cette initiative a favorisé leur autonomisation tout en leur permettant de contribuer au développement durable de leur territoire.

En intégrant pleinement la dimension du genre dans nos projets, Acted aspire à contribuer à une transition juste et inclusive. Cette transition ne peut être réalisée que si nous mettons les femmes, ainsi que toutes les personnes discriminées, au cœur de notre stratégie de développement durable pour tendre vers un monde Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté.

**Aurélien MALEUVRE**  
Directeur de la communication  
Acted



# LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS LES PROCESSUS DE NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES



Crédit : Guy Ball/CARE

**F**ace à l'urgence climatique, nous sommes tou-te-s concerné-e-s mais pas égaux. Pourquoi ? D'abord parce que la moitié la plus pauvre de la population planétaire, vivant principalement dans les pays du Sud, à l'origine de seulement 7% des émissions de CO<sub>2</sub> cumulées entre 1990 et 2015<sup>1</sup>, subit de plein fouet les impacts du changement climatique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur les trente dernières années, 97 % du nombre total de personnes touchées par les conséquences des événements climatiques extrêmes (cyclones, inondations..) et 79% des décès enregistrés l'ont été dans les pays en développement<sup>2</sup>.

Ensuite, cette injustice climatique forme un cocktail explosif avec les inégalités de genre encore très présentes à travers le monde qui créent des obstacles pour les femmes et les filles en termes d'accès et de contrôle de la terre, des ressources financières, mais aussi à l'éducation, à l'emploi et à la technologie. Très concrètement, le changement climatique contribue à une surcharge de travail et à une exposition accrue aux risques, pour les femmes et les filles. Ce sont elles qui parcourent des distances de plus en plus longues pour trouver de l'eau et du bois de chauffe, devenus rares en raison de la déforestation et des sécheresses à répétition. C'est autant de temps qu'elles ne peuvent pas consacrer à leur éducation, au développement d'un petit commerce, d'une activité agricole limitant leur indépendance, ou à la participation aux cercles de décision à l'échelle locale. La surcharge de travail imposée aux familles, et aux mères en particulier, conduit à une augmentation de la déscolarisation précoce des filles, afin qu'elles puissent prêter main forte au sein du foyer.

Mais il serait erroné de représenter les femmes et les filles uniquement comme victimes. Elles jouent un rôle central dans la réponse à l'urgence climatique, notamment de par leur contribution à la production agricole au Nord comme au Sud en développant et diffusant des solutions créatives et efficaces : culture de semences plus résistantes aux sécheresses ou aux inondations, utilisation de foyers de cuisson améliorés, recours au compost pour remplacer les engrais chimiques. Valoriser et soutenir davantage leurs compétences et savoir-faire est essentiel et urgent, de même que les impliquer pleinement dans les processus de décision liés au changement climatique, de l'échelle locale à internationale, pour garantir une réponse plus adaptée<sup>3</sup>.

Au cours des deux dernières décennies, différents textes internationaux ont appelé à ce juste équilibre de représentation de genre dans les sphères politiques climatiques<sup>4</sup>. Tout particulièrement, le Programme de Lima adopté lors de la COP20 en 2014, le Programme de travail renforcé de Lima relatif

au genre et son plan d'action pour l'égalité des sexes adopté lors de la COP25 en 2019, ainsi que la Déclaration de Beijing (signée par 189 Etats) avaient pour objectifs spécifiques de renforcer les politiques climatiques intégrant le genre, et d'augmenter la participation des femmes au sein des instances de décision consacrées au climat.

En dépit de ces textes, les femmes demeurent bien minoritaires dans les sièges décisionnaires relatifs au climat, notamment dans le cadre des négociations internationales sur le climat. À la COP27 en novembre 2022, il y avait seulement 7 femmes sur les 110 chef.fe.s d'Etat et de gouvernement représentés à Charm el Cheikh<sup>5</sup>. Plus globalement, le pourcentage de femmes dans l'ensemble des délégations nationales aux négociations climat est passé de 30 % en 2009 à 38 % en 2021<sup>6</sup>, soit une augmentation de moins de 10% en dépit d'engagements politiques et d'activités plus importantes visant à promouvoir une participation égale. Seulement 10% des chef.fe.s de délégations étaient des femmes en 2009 contre 13% en 2021. À ce rythme, la parité hommes-femmes dans les délégations nationales aux COP ne sera pas atteinte avant 2040.

Face à ce constat, il est temps de rectifier le tir afin de garantir une participation égalitaire dans les espaces de décision liés au climat<sup>7</sup>. Le plan d'action genre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)<sup>8</sup> prévoit notamment un renforcement des capacités de négociation et leadership à destination des déléguées aux négociations climat, avec un focus sur les jeunes femmes, et les femmes issues des populations autochtones et des communautés locales. Les gouvernements doivent sans tarder appliquer cet engagement, en mutualisant les ressources, comme le Canada et la France ont pu le faire il y a quelques années en soutien aux déléguées de pays africains francophones. Il est aussi prioritaire que l'ensemble des pays membres de la CCNUCC nomment sans attendre des points focaux nationaux sur le genre et le changement climatique pour assurer au niveau de chaque pays une coordination des différents ministères en vue d'une action climatique ambitieuse et intégrant pleinement les enjeux de genre, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui<sup>9</sup>. Pour lutter efficacement contre les changements climatiques et les inégalités de genre, les voix et propositions des femmes et les filles doivent enfin être prises en compte !

1. <https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/combattre-les-inegalites-des-emissions-de-co2/>

2. <https://www.carefrance.org/actualites/malgre-les-189-millions-de-victimes-annuelles-des-catastrophes-climatiques-dans-les-pays-du-sud-les-pays-riches-refusent-toujours-de-mettre-au-pot/>

3. FIDA, The Gender Advantage Women on the front line of climate change, 2014

4. L'ODD 5 des Nations Unies, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Déclaration et le Programme de Pékin, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ou encore la Déclaration universelle des droits de l'homme, obligent les Etats à cette égale représentation dans les différentes sphères politiques.

5. Où sont les femmes à la COP27? | 24 heures

6. <https://wedo.org/womens-participation-in-the-unfccc-2022-report/>

7. À l'occasion de la 84<sup>e</sup> session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes du 22 février 2023, la Fondation RAJA-Danièle Marcovici a coordonné une soumission de plusieurs acteurs et actrices sur ces thématiques: <https://www.fondation-raja-marcovici.com/actualites/integrer-les-femmes-dans-les-prises-de-decisions-climatiques.html>

8. <https://unfccc.int/documents/627886>

9. <https://unfccc.int/topics/gender/resources/list-of-gender-focal-points-under-the-unfccc>

**Sophie POUGET**  
Déléguée Générale  
Fondation RAJA-Danièle Marcovici

**Fanny PETITBON**  
Responsable Plaidoyer  
CARE France

# « TOWARDS EQUALITY », LE PROGRAMME DE JOURNALISME COLLABORATIF POUR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Les médias permettent aux citoyen·e·s de rester conscient·e·s du climat politique et sociétal qui impacte, directement ou indirectement, leurs vies. Qu'il s'agisse de couvrir les zones de guerre, les catastrophes climatiques, les mouvements citoyens, les élections politiques... Leur capacité à rendre compte avec rigueur, transparence et impartialité de l'actualité est la pierre angulaire du bon fonctionnement de nos sociétés. Et ce, malgré les nombreux défis auxquels ils font face depuis quelques années.

Mais la multiplicité des crises à couvrir, la montée des *fake news*, le manque de temps et de ressources alloués aux journalistes, pour ne citer que quelques enjeux, ont poussé de nombreux médias à concentrer leurs efforts sur les gros titres et les sujets pouvant générer le plus de clics, bien souvent au détriment de questions de société qui méritent pourtant une attention particulière.

La représentation du monde qu'ils transmettent, forme et influence la façon dont les individu·e·s placent leur espoir en l'avenir. Ce n'est qu'en allant au-delà des idées préconçues et en considérant toutes les couches de la société que nous pourrions trouver des solutions durables aux crises actuelles ou futures.

Les questions liées aux droits des femmes sont l'exemple parfait de cette sous-représentation. Nous sommes peut-être déjà bien conscient·e·s de certains défis auxquels sont confrontées les femmes dans le monde, comme la violence, le harcèlement ou l'inégalité salariale, mais il en reste beaucoup d'autres, bien trop souvent négligés.

Si des progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies, à travers le monde, les femmes et les filles ne bénéficient toujours pas pleinement des mêmes droits et des mêmes opportunités que les hommes. De surcroît, les retombées sociales et économiques de la pandémie de COVID-19, le changement climatique et la remise en cause du droit à l'avortement dans certains pays ont marqué un recul de certaines avancées.

À ce rythme, prévient l'ONU, il faudra peut-être près de 300 ans pour parvenir à une égalité totale entre les sexes au niveau mondial. Et si les classements réguliers font apparaître de fortes disparités entre les pays et les régions, il ne faut pas se leurrer : aucun pays du monde n'est en passe d'atteindre l'égalité des sexes d'ici à 2030.

Les médias d'information jouent un rôle crucial. En dénonçant les atteintes aux droits des femmes, mais aussi en mettant en lumière de nouvelles perspectives pour faire de nos sociétés un espace où les femmes peuvent vivre sans crainte de violence ou de discrimination. Pour cela, les médias doivent offrir au public une vue d'ensemble. Cela signifie sensibiliser aux questions liées à l'inégalité entre les sexes, bien sûr, mais aussi inclure davantage de voix et de points de vue de femmes, d'où qu'elles viennent, aller au-delà des stéréotypes sociaux et culturels et montrer comment les femmes peuvent aussi être de puissantes actrices du changement.

C'est pourquoi, le 8 mars 2023, pour marquer la Journée Internationale des Droits des Femmes, Sparknews a invité 14 grands médias internationaux comme Ouest France, El Diario, Asahi Shimbun, The Hindu, et ARTE pour n'en citer que certains, à s'associer pour une publication collaborative unique en son genre : *Towards Equality*.



Ces 14 rédactions de différentes régions du monde (France, Inde, Argentine, Afghanistan, Liban, Espagne, Kenya, Japon...) ont formé une alliance exceptionnelle pour couvrir les questions mondiales liées au genre et mettre en avant les femmes, les hommes, les ONG, les mouvements citoyens et les politiques qui s'attaquent à l'écart entre les sexes à leur niveau. À partir du 8 mars 2023 et pendant une semaine, ces médias ont uni leurs forces pour inverser le scénario habituel, sortir des controverses pour voir enfin les questions de genre sous un nouveau jour. Une semaine, pendant laquelle ils ont simplement fait ce qu'ils savent faire le mieux : rendre compte de ce que vivent les gens ; et dans ce cas de ce que vit 51% de la population mondiale.

Au travers de 130 articles, ils ont pu toucher plus de 200 millions de lecteur·rice·s à travers le monde. Une force de frappe énorme, qui nous rappelle à toutes et à tous, que la collaboration est essentielle si nous souhaitons atteindre les Objectifs de développement durable.

Si #TowardsEquality est la preuve que des nouveaux récits peuvent émerger dans les grands médias traditionnels, ne nous arrêtons pas là.

Alors oui, parlons plus de l'égalité femme-homme, mais parlons-en mieux aussi ! Travaillons ensemble, unissons nos forces, nos compétences, nos réseaux, pour soutenir le travail des rédactions et favoriser une meilleure compréhension de ces sujets par le plus grand nombre.

**Anissa SAUDEMONT**  
Chargée des programmes média

**Alice ELLENBOGEN**  
Responsable communication

Sparknews



# « HE FOR SHE » : ENGAGER LES HOMMES ET LES GARÇONS POUR ATTEINDRE L'ÉGALITÉ DE GENRE



Photo : HeForShe

Aujourd'hui, la situation des femmes et des filles empire à l'échelle mondiale. Les stéréotypes à leur encontre sont persistants<sup>1</sup>, et le *backlash* sur leurs droits les plus fondamentaux, ascendant<sup>2</sup>. Les crises actuelles et les séquelles des précédentes les affectent aussi de manière disproportionnée. De ce fait, c'est toute la société qui reste privée de leur plein potentiel, de leurs capacités et de précieuses perspectives. Autrement dit, les inégalités de genre compromettent les horizons de justice, de paix et de développement durable, c'est-à-dire d'un avenir meilleur pour toutes et tous. À ce rythme, il faudra près de 300 ans pour atteindre l'égalité de genre dans le monde<sup>3</sup>. Ce chiffre révèle la fragilité des avancées et l'ampleur des défis demeurants, autant pour sanctuariser les acquis constamment menacés que pour accélérer les progrès.

Atteindre l'égalité de genre exige des efforts collectifs, y compris des hommes et des garçons. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à agir en ce sens par responsabilité et par solidarité. Pour stimuler et catalyser leur mobilisation, ONU Femmes, l'agence des Nations Unies pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, a initié HeForShe en 2014. Ce mouvement de solidarité internationale – ouvert à toutes les personnes quelle que soit leur identité de genre – invite les hommes et les garçons à devenir des alliés des luttes féministes. Plus concrètement, HeForShe représente une plateforme d'engagement qui coordonne des actions concertées et inclusives afin de conduire un changement systémique. Depuis son lancement, elle compte deux millions de militant·e·s dans la communauté, trois milliards de conversations sur les réseaux sociaux chaque année, et 600 millions de citoyen·ne·s représenté·e·s par ses partenaires mondiaux<sup>4</sup>.

Chaînes de production inclusives dans les usines turques, campus universitaires plus sûrs au Kenya, égalité salariale en Islande... Les solutions appliquées visent, entre autres, à promouvoir des relations respectueuses et équitables, à éliminer la tolérance envers toute forme de discrimination et de violence à l'encontre des femmes, et à encourager les hommes à assumer et partager les tâches parentales et domestiques. Plus qu'un engagement, HeForShe correspond à une action tangible, mesurable et développée conjointement dans un domaine ciblé vers la réalisation de l'égalité de genre. Chaque année, les résultats du mouvement sont documentés, communiqués et, dans le cas échéant, partagés en guise de bonnes pratiques.

Sont particulièrement ciblés les hommes à des postes de haut niveau dans les gouvernements, les entreprises et les universités. Leur soutien actif au sein des institutions qu'ils dirigent mène à des changements transformateurs et durables tout en inspirant d'autres à suivre la mobilisation. Par exemple, le 27 septembre 2015, Peter Mutharika, Président du Malawi,

est devenu un Champion HeForShe en s'engageant à mettre un terme aux mariages précoces et forcés dans son pays. Son leadership a notamment permis d'amender la Constitution pour relever l'âge légal de 16 à 18 ans, de promulguer des lois contre les violences sexistes, et d'impliquer les chefs de traditionnels, communautaires et religieux. L'un·e d'eux·elles a ainsi annulé 455 mariages coutumiers et renvoyé 1 312 filles et 143 garçons à l'école. Ces efforts ont abouti à une baisse significative du taux des mariages d'enfants au Malawi, passant de 42% en 2015 à 8% en 2020<sup>5</sup>.



Photo : ONU Femmes / Karin Schiembrucker

Le mouvement HeForShe s'inscrit dans une stratégie globale d'ONU Femmes pour s'attaquer aux causes profondes des inégalités, transformer les relations de pouvoir inégales et abolir les pratiques discriminatoires sous-jacentes. Au-delà des identités, attitudes et comportements individuels, il agit directement sur les systèmes au sein desquels les individu·e·s et les relations opèrent, c'est-à-dire sur les structures de pouvoir qui entretiennent les inégalités de genre. Le but est, d'une part, d'abroger les normes sociales qui alimentent les discriminations, et, d'autre part, de promouvoir celles qui font progresser l'égalité.

Dès sa création, ONU Femmes a compris la nécessité d'impliquer tous les secteurs de la société afin d'atteindre un tel objectif, y compris l'importance de sensibiliser et de travailler avec les hommes et les garçons en tant qu'alliés et agents de changement. Aujourd'hui, accompagnée de sommités mondiales de tous horizons, ONU Femmes intensifie son impact dans les États, le secteur privé, les campus, et les communautés plus largement.

Grâce à un monde plus pacifique, prospère et juste, l'égalité de genre bénéficie à chacun et chacune.

Prenez part au mouvement sur <https://www.onufemmes.fr/heforshe> !

1. Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France, 23 janvier 2023. <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/travaux-du-hce/article/rapport-2023-sur-l-etat-du-sexisme-en-france-le-sexisme-perdure-et-ses>

2. Equipop, Fondation Jean-Jaurès, Droits des femmes : combattre le "backlash", Recommandations pour la politique étrangère de la France, 13 février 2023. <https://equipop.org/droits-des-femmes-combattre-le-backlash-recommandations-pour-la-politique-etrangere-de-la-france/>

3. ONU Femmes, Les progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) : la situation sur le genre en 2022 (Progress on the Sustainable Development Goals: The gender snapshot 2022), p.16, 7 septembre 2022. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/09/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2022>

4. Consultez le site : <https://www.heforshe.org/fr>

5. HeForShe, Solution éprouvée en 2021 : Éliminer les mariages d'enfants précoces et forcés au Malawi (2021 Proven Solution : Eliminating early and forced child marriages in Malawi), pp.162-165, juillet 2021. [https://www.heforshe.org/sites/default/files/2021-07/hfs\\_proven\\_solutions.pdf](https://www.heforshe.org/sites/default/files/2021-07/hfs_proven_solutions.pdf)

**Doris MARCHAND**  
Chargée de Plaidoyer  
ONU Femmes France



## UN BAROMÈTRE DE



**Pour cette 6<sup>e</sup> édition du Baromètre des Solutions Durables, nous adressons nos remerciements à tous-tes nos partenaires qui soutiennent ce travail et le rendent possible.**



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Nous adressons également tous nos remerciements aux membres des comités de pilotage ainsi qu'aux contributeur-ice-s de la publication :**

Acted  
CARE France  
Centre de développement de l'OCDE  
Commissariat général au  
Développement Durable (CGDD)  
Coordination SUD

Equipop  
Focus 2030  
Fondation Énergies  
pour le monde (Fondem)  
Fondation Jean Jaurès  
Fondation RAJA-Danièle Marcovici

IMPACT Initiatives  
ONU Femmes France  
Sustainable Development  
Solutions Network (SDSN)  
Sparknews  
UNICEF France

**CONVERGENCES**

Lucie Camus  
Elisabeth Foy-Talissé  
Maurane Guivet  
Clara James

Lucas Magnani  
Fanny Roussey  
Camille Schwartz  
Nassim Slimani

Lorelei Ursenbach  
Marion Woringier

**BAROMÈTRE DES SOLUTIONS DURABLES 2023**

**Conception éditoriale :** Lucas Magnani, Lorelei Ursenbach

**Conception graphique :** Lucas Magnani, Lucie Camus

**Impression :** Media print

**À PROPOS DE CONVERGENCES**

Lancée en 2008, Convergences est une plateforme de réflexion, de mobilisation et de plaidoyer. Convergences promeut les Objectifs de développement durable (ODD) et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Composée de plus de 300 organisations partenaires issues de tous les secteurs, l'association agit pour susciter la réflexion et l'action, diffuser des bonnes pratiques et favoriser la co-construction de partenariats innovants à fort impact sociétal.

Convergences travaille dans tous les domaines pouvant déclencher un effet décisif en faveur de ses objectifs : développement durable, solidarité internationale pour le développement, finance solidaire et inclusive, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire et nouvelles technologies pour le développement.

Copyright Convergences Juin 2023 – Convergences, 33 rue Godot de Mauroy, 75009 PARIS – FRANCE // +33 (0)1 42 65 61 43

Pour plus d'informations : [contact@convergences.org](mailto:contact@convergences.org) ou [www.convergences.org](http://www.convergences.org)